



PROJET SOCIAL

Centre Social du Neyrard

2023 – 2027



Mars 2023

CENTRE SOCIAL DU NEYRARD

15, rue Deshay

69110 SAINTE FOY LES LYON

PREAMBULE

*« Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grades;
Nous qui marchions fourbus, blessés, crottés, malades,
Sans espoir de duchés ni de dotation ;
Marchant et nous battant, maigres, nus, noirs et gais...
Nous, nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués ? »¹*

Nous ne choisissons pas de quel côté de la barrière nous naissons.

Nous nous élevons loin de nos bases et nous nous affranchissons des chaînes qui nous contraignent.

Et quand bien même nous serions restés à cette place qui est le fruit du destin, est ce que cela nous définit à demeure ?

Je me suis inscrit dans une aventure collective, il y a sept ans de cela .Tout autant un refuge qu'une ouverture à autrui, j'ai construit au sein des Centres Sociaux Fidésiens (CSF) une vision du monde plus généreuse, plus solidaire et plus nuancée.

On n'échappe pas facilement à ses préjugés, à un certain conditionnement social qui classe chaque individu, attribuant aux uns les qualités, aux autres les défauts. L'argent étant souvent le critère le plus discriminant.

Modestement, patiemment, collectivement, chacun œuvre aux CSF, et continuera d'œuvrer pour lutter contre cette fracture sociale, mot trop longtemps galvaudé, pour ne pas laisser le fin mot de l'histoire aux extrêmes et aux défaitistes.

Il y a trop de richesses, humaines pour le coup, de part et d'autre de ce fossé, trop de gens pleins de bonne volonté pour ne pas engager ce combat permanent de tisser des liens, ce mantra mille fois répété mais toujours nécessaire.

Alors oui le chemin est ardu et la route sans fin vraiment. Achevant mon mandat, je me dois de remettre à d'autres la charge de présider aux destinées des CSF. Je sais qu'après moi viendront d'autres volontaires pour embrasser cette folle et harassante ambition de vouloir toujours porter haut les valeurs d'humanisme, de fraternité ,de citoyenneté.

Il y aura d'autres écueils, d'autres difficultés qui réclameront toujours plus d'efforts mais c'est le lot commun à tous les idéaux.

Nous sommes des bâtisseurs de ponts, de ceux qui relient les femmes et hommes de rives opposées. Dès lors, nous aurons d'autant plus la détermination de les bâtir qu'il nous faudra les construire ensemble. Pas pour la gloire de quelques-uns, pas pour les premiers de cordée ou ceux qui ne sont rien, mais pour toutes et tous. Que nous puissions enfin nous retrouver. Unis.

Joce CLOTILDE, Président des Centres Sociaux Fidésiens

¹ Extrait de « L'aiglon » Edmond Rostand.

GLOSSAIRE

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANCT	Agence Nationale de Cohésion des Territoires
AURACS	Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales (Rhône)
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CEE	Contrat d'Engagement Educatif
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse (dispositif CAF d'aide aux collectivités)
CIL	Comité d'intérêt Local
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (dispositif CAF)
CNAF	Caisse Nationale D'allocations Familiales
CNFS	Conseiller Numérique France Service
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion (entre l'Etat et la CNAF)
CS	Centre Social
CSF	Centres Sociaux Fidesiens
CSP	Catégorie Socio Professionnelle
CTG	Convention Territoriale Globale
EAJE	Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants
ETP	Equivalent Temps Plein
FCSR	Fédération des Centres Sociaux du Rhône
FPT	Fonds Publics et Territoire (Appel à projet annuel de la CAF)
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRIS	Ilots Regroupés suivant des Indicateurs Sociodémographiques
MCB	Maison Communale des Bruyères
MDM	Maison De la Métropole
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
OFTA	Office Fidesien Tous Âges
PMI	Protection Maternelle Infantile
QF	Quotient Familial
REAAP	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (dispositif CAF)
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAJ	Service Action Jeunes (service de la Maison Communale des Bruyères)
TAP	Temps d'Activités Périscolaires
VFS	Vacances Familles Solidarité (dispositif CAF)

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	5
2	LES CENTRES SOCIAUX FIDESIENS ET LE CENTRE SOCIAL	6
2.1	ELEMENTS HISTORIQUES	6
2.2	EVOLUTION DU CENTRE SOCIAL DU NEYRARD	8
2.3	LES ADHERENTS	8
2.4	LA ZONE DE COMPETENCE DU CENTRE SOCIAL DU NEYRARD	9
2.5	LES PARTENAIRES	10
3	DEMARCHE DE RENOUVELEMENT DU PROJET SOCIAL	11
3.1	CHOIX DE LA DEMARCHE	11
3.2	DESCRIPTION DES DIFFERENTES ETAPES	11
3.3	LES OUTILS UTILISES	15
3.4	LA PARTICIPATION DES HABITANTS	15
3.5	LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES	16
4	LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	18
4.1	LES TENDANCES CLES DU TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES	18
4.2	CADRE DE VIE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE PROXIMITE	22
4.3	EVOLUTION DES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES	22
4.4	DONNEES INTERNES	29
5	EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2023	31
5.1	RAPPEL DES AXES 2019-2023 DU PROJET SOCIAL ET CHOIX DU MODE D'EVALUATION	31
5.2	LES CSF DURANT LA PERIODE DE CRISE SANITAIRE	31
5.3	BILAN PAR AXE	32
6	LES ENJEUX PARTAGES DU TERRITOIRE	40
6.1	LES ENJEUX THEMATIQUES	40
6.2	LES ENJEUX SUR LES PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SOCIAUX ET FAMILLES	43
6.3	LES ENJEUX DE RESSOURCES ET MOYENS	44
7	LE PROJET SOCIAL 2023-2027	45
7.1	IDEAL, VALEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	45
7.2	L'ARBRE A OBJECTIFS	48
7.3	MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	57
7.4	MODALITES DE PARTICIPATION DES HABITANTS – GOUVERNANCE	59
7.5	ORGANISATION, RESSOURCES, MOYENS AFFECTES	61

1 Introduction

Le projet social 2019-2023 était le premier construit par centre social plutôt que comme un projet unique pour les deux centres sociaux. Cela a permis de commencer à différencier les orientations et actions en fonction de chaque territoire de proximité. De même, ce projet comportait de nombreuses nouvelles orientations comme l'axe sur les seniors ou les actions pour favoriser la transition numérique. La durée d'un projet social étant relativement courte, d'autant plus avec deux années de crise sanitaire, nous avons rapidement perçu le besoin de consolider ces orientations plutôt que de les modifier ou de partir sur de nouvelles. Ce nouveau projet s'inscrit donc dans la continuité du précédent.

La démarche de renouvellement entreprise, bien qu'allégée (voir partie 3) a permis un travail de réflexion et d'analyse partagées avec les habitants, salariés du centre social et acteurs locaux. La dynamique qui s'est créée autour de cette démarche a été très positive et donne un élan pour les 4 années à venir. En effet, la participation des habitants et des bénévoles a largement enrichi ce travail et les partenaires ont su répondre à nos nombreuses sollicitations.

Le diagnostic a été actualisé à partir des données statistiques à l'échelle du territoire de Sainte Foy Les Lyon et de celui de la Métropole mais aussi à partir de la parole des habitants et de la connaissance des structures intervenant sur le territoire. Nous avons ainsi étudié quelles étaient les évolutions du territoire (partie 4 et 6). L'évaluation de notre projet 2019-2023 a été continue. Nous avons ainsi pu observer les changements, les effets de notre action (partie 5). Elle a été renforcée par une évaluation sur la nouvelle orientation « co-éducation » du projet famille 2019-2023 présentée dans le document projet famille 2023-2027.

Le projet présenté est donc à la fois le fruit des enseignements de la période 2019-2023 et du processus de travail réalisé avec les habitants et acteurs locaux du territoire. La définition du projet 2023-2027 (partie 7) nous permet d'envisager notre action sur les 4 prochaines années pour répondre au mieux aux besoins et attentes sociales des habitants.

2 Les Centres Sociaux Fidésiens et le Centre Social

2.1 Eléments historiques

L'histoire des Centres Sociaux Fidésiens à Sainte-Foy-Lès-Lyon a démarré en 1948 par la volonté d'un groupe d'habitants qui face à l'accroissement de la misère physique et morale souhaitait apporter leur contribution à la lutte contre cette pauvreté constatée.

1948- 2023 : 75 ans d'Histoire

1948	1949	1966	1971	1997	1999	2011-2015	2014	2015	2016-2018	2019-2023
Création du centre d'entraide intercommunal de la vallée de Beaunant qui deviendra par la suite centre socio-culturel de la Gravière de Beaunant	Création de la Maison sociale et familiale du Neyrard qui deviendra en 1966 centre social et familial	Création du centre social des 4 chemins	Les 3 centres sociaux décident de se réunir chaque année en vue de collaborer	Fermeture du centre social des 4 chemins (Liquidation)	Fusion des 2 centres sociaux du Neyrard et de la Gravière pour créer l'association des Centres Sociaux Fidésiens	Fort développement du volume d'activités notamment sur le secteur Enfance engendrant une crise de croissance	Le centre social du Neyrard déménage au 15 rue Deshay	Vente des locaux du centre social du Neyrard situés au 15 rue du Neyrard	Consolidation des centres sociaux fidésiens via une réorganisation interne	Développement des activités adultes notamment seniors et numériques Crise sanitaire (2020- 2021) : adaptation des activités pour être en soutien des habitants

Initialement, 3 associations, évoluant au fil du temps sous le terme « centres sociaux », co existaient à Sainte-Foy-Lès-Lyon et étaient implantées dans 3 secteurs distincts :

- Le Centre – Rue du Neyrard
- La Gravière de Beaunant
- Les 4 chemins (quartier des Provinces)

Chacune d'elle était déclarée en association et dotée d'un poste de Directeur jusque dans les années 90. Malgré une fréquentation grandissante des activités par les habitants, des réductions financières ont contraint les centres à revoir leur organisation au niveau du pilotage.

En 1994, la CAF informe du recentrage des financements sur l'Est Lyonnais, ce qui se traduit par une réduction des financements sur tout l'Ouest Lyonnais. Cette diminution de financement devait être répartie sur les 3 centres sociaux fidésiens. Or, dans la même période le centre social des 4 chemins rencontre des difficultés financières.

Fin 1995, la réduction des financements CAF est effective. On note le retrait du personnel CAF (Directeur et employée de la halte-garderie du Neyrard) sans compensation financière permettant de les remplacer.

En 1997, le Centre social des 4 chemins est en liquidation. Après réflexion et étude financière, les deux autres centres sociaux se trouvent dans l'impossibilité de réaliser leur souhait de reprendre le centre des 4 chemins. Plus tard, l'équipement sera repris et deviendra la Maison Communale des Bruyères, un équipement de proximité géré par la ville.

En 1999, la fusion des centres sociaux du Neyrard et de la Gravière de Beaunant permet de créer une seule association « Les Centres Sociaux Fidésiens ». Cette nouvelle association composée de deux centres sociaux est alors dotée d'un seul poste de Direction.

Les années 2000 sont marquées par le projet de déplacement du CS du Neyrard dont les locaux ne sont plus aux normes. Cela aboutit à un déménagement en 2014 dans les locaux du Méridien construit par la Mairie.

La période 2011-2015 est une période de forte croissance d'activités notamment des secteurs petite enfance (augmentation du nombre de places) et enfance (gestion des TAP de deux écoles à partir de 2014). Ce

développement rapide amène l'association à atteindre une taille critique (activités, budget et équipe) et fait apparaître des déséquilibres aux niveaux organisationnel et financier.

En 2016, un diagnostic organisationnel et un état des lieux financier débouchent sur la mise en place d'une réorganisation interne en 2017 pour retrouver une structure calibrée aux activités menées : un nouvel organigramme est mis en place avec un changement du fonctionnement de l'association. A cette période deux chocs ont un impact important sur les CSF : l'arrêt des TAP en juillet 2017 puis l'arrêt des emplois aidés alors qu'une partie de notre modèle de développement était basée sur ces deux éléments. Les effets combinés de la réorganisation et de ces deux imprévus ont transformé les CSF. On notera notamment :

- Le renforcement humain de la crèche des Petits Pas (CS Gravière) et la fusion des deux crèches du CS du Neyrard pour développer un projet pédagogique original et une plus grande souplesse organisationnelle
- L'unification des équipes enfance des deux centres sociaux au sein d'un pôle des animateurs avec une fonction d'appui et d'encadrement pédagogique renforcée
- Une évolution des activités du secteur enfance :
 - ✓ Création d'un accueil de loisirs en 2018 au CS du Neyrard
 - ✓ Ouverture des deux ALSH le mercredi matin (retour à la semaine scolaire de 4 jours)
 - ✓ Renouvellement complet de l'équipe d'animateurs (arrêt des emplois aidés) et arrivée de nouveaux profils d'animateurs modifiant les besoins d'encadrement,
 - ✓ Création des activités périscolaires au CS de la Gravière et développement des activités de proximité
- La création des animations adultes « ouvertes à tous » et le développement des activités familles.
- La stabilisation de la situation financière de l'association. La restructuration du pôle administratif et comptabilité permet une meilleure répartition des tâches et un renforcement du suivi budgétaire. Les premiers effets du changement d'organisation sont un résultat financier à l'équilibre en 2017. Cela sécurise l'association et donc les activités à destination des familles et des emplois qu'elle porte.
- Le renforcement du pilotage de l'association par la création effective d'un poste cadre de directeur adjoint, responsable du CS de la Gravière. Débutées en 2016, les discussions avec nos partenaires ont eu de la difficulté à trouver une solution financière. Prévu en 2017 puis reporté en 2018, le poste a été toutefois créé sans subvention supplémentaire en juin 2018. Cela a permis de renforcer les entités « centre social » avec une gestion plus autonome tout en favorisant les initiatives et l'adaptation des activités aux attentes et besoins de chaque territoire.

Qu'ils soient voulus ou non ces changements ont mis en évidence la capacité à réagir des CSF, à anticiper et s'adapter.

L'EVOLUTION DES CSF AU COURS DE LA PERIODE DU PROJET SOCIAL 2019-2023

La situation étant stabilisée, les CSF peuvent à nouveau envisager un développement des activités mais cette fois progressif et avec une vigilance accrue sur l'équilibre organisationnel et financier. Le diagnostic de territoire ayant permis d'identifier des enjeux autour des seniors et de la lutte contre la fracture numérique, le projet 2019-2023 vise à développer des actions sur ces deux aspects. Des recherches de financement complémentaire sont faites et débouchent sur de nouveaux projets. Pour soutenir ce développement l'équipe se renforce avec un animateur numérique et deux animatrices adultes. Les activités du secteur adultes/familles prennent une ampleur plus importante dans l'association au cours du projet.

Mais, la crise sanitaire bouleverse la mise en œuvre des projets. Les activités adultes sont les plus impactées. Gardant les mêmes orientations les CSF s'adaptent pour être en soutien des habitants, proposent des activités à distance, apporte un soutien téléphonique aux plus isolés, etc. Cette période a néanmoins permis en partie au centre social du Neyrard de retrouver un rôle d'accompagnement individuel des familles et habitants peu sollicité sur ces aspects les années antérieures. Les permanences numériques d'aide aux démarches en ligne très prisées y contribuent. Le retour du public aux activités en présentiel est progressif. Les activités seniors reprennent mais le centre social du Neyrard peine depuis à mobiliser les familles dont les attentes et envies semblent avoir évolué.

La période 2023-2027 s'ouvre pour les CSF comme un nouveau défi à la fois pour consolider et renforcer les résultats obtenus et redynamiser la participation des habitants notamment des familles. Le contexte inflationniste crée une nouvelle incertitude financière dont il faudra tenir compte.

2.2 Evolution du centre social du Neyrard

L'association « Les Centres Sociaux Fidésiens », implantée depuis 20 ans sur le territoire de Sainte-Foy-Lès-Lyon est donc issue d'une histoire de 75 ans. Avec la MJC et l'OFTA qui s'adresse exclusivement aux personnes âgées, les centres sociaux Fidésiens font partie des 3 entités associatives « structurantes » de la commune. Il est à noter également la présence de La Maison Communale des Bruyères, structure communale située au cœur du quartier de Provinces Chavril, place Soubeyrat.

Bien que le territoire de l'association soit la commune, chaque centre social a un territoire de proximité :

- Le CS de la Gravière qui rayonne sur les quartiers de Beaunant, La Gravière et Plan du Loup
- Le CS du Neyrard qui rayonne sur les quartiers de Châtelain et Centre

Le centre social du Neyrard, situé historiquement au 15 rue du Neyrard dans des locaux qui ont nécessité de multiples rénovations dès 1956 et après avoir envisagé de multiples hypothèses de relocalisation non abouties, le centre social est installé 15 rue Deshay dans des locaux neufs en 2014. Ce déplacement engendre un éloignement du quartier du Centre et des lieux de vie. Il impose de travailler le lien avec les habitants autrement.

Depuis 1999, date de création de l'association des centres sociaux fidésiens, un seul poste de Direction était affecté aux 2 structures. Le travail de réorganisation en 2016 a permis d'identifier que ce fonctionnement touchait ses limites et de créer un poste de Direction Adjointe. Depuis juin 2018, le poste est pourvu et affecté au CS de la Gravière. Le poste de directeur a donc également un rôle de responsable du CS du Neyrard. Si chaque structure est dotée désormais d'un Directeur, il n'en demeure pas moins que les centres sociaux fidésiens sont désormais dotés d'une équipe de direction constituée d'un binôme.

Enfin, la réorganisation a permis au centre social du Neyrard notamment de fusionner deux crèches de 15 places chacune (L'île aux enfants et les copains d'abord). Nous sommes dotés d'une crèche de 30 places nommée L'île aux copains. Ce projet a demandé un long travail de concertation avec les équipes.

2.3 Les adhérents

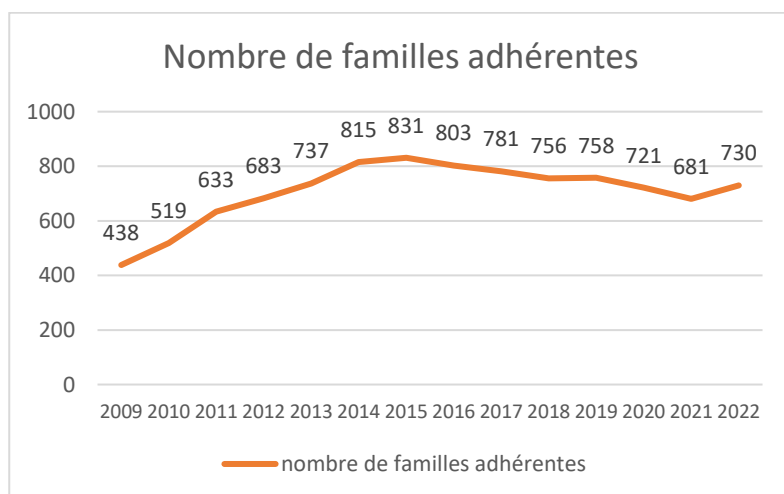
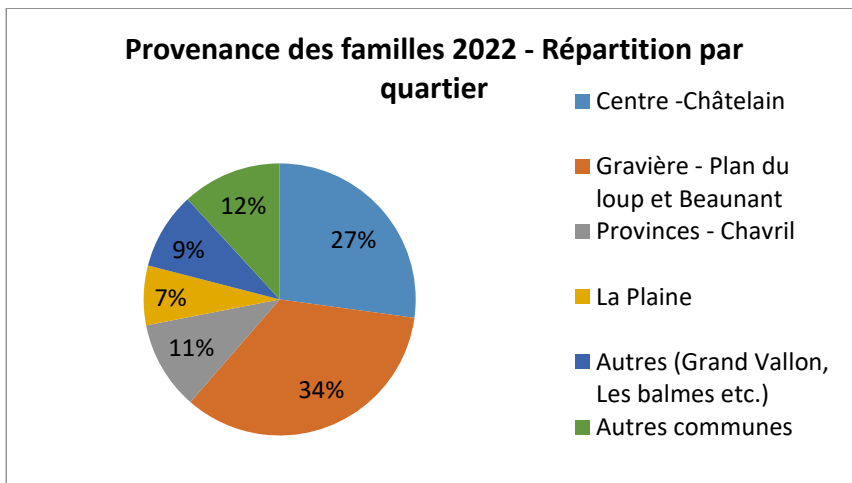


Tableau des inscriptions globales aux Centres Sociaux Fidésiens 2022

	CS Neyrard	CS Gravière	CSF
Nombre d'adhésions			730
Nombre de familles	473	536	854
Nombre d'individus	618	913	1 299
Nombre d'inscription aux activités	1 273	2 195	3 468

L'évolution du nombre de familles adhérentes a été importante à partir de 2009 puis s'est stabilisée en 2014 avant de diminuer légèrement puis beaucoup plus sensiblement pendant la crise sanitaire (2020 et 2021). En 2022, on constate un rebond avec 730 adhésions familiales. Le nombre de familles inscrites est plus important (854, en hausse / à 2018) car certaines activités ne nécessitent pas d'adhésion, c'est le cas des activités adultes/familles « ouvertes à tous ».



En 2022, 88 % des familles résidaient à Sainte Foy Les Lyon, proportion qui reste stable au fil des années. 61 % des familles fréquentant le centre social résident dans un quartier à proximité des 2 centres sociaux (- 2 % / 2018). Les CSF gardent un rayonnement communal avec 27 % provenant des autres quartiers (Provinces, La Plaine, Grand Vallon etc.).

2.4 La zone de compétence du Centre Social du Neyrard

Le déménagement dans des nouveaux locaux en 2014 a ouvert le centre vers un nouveau quartier.

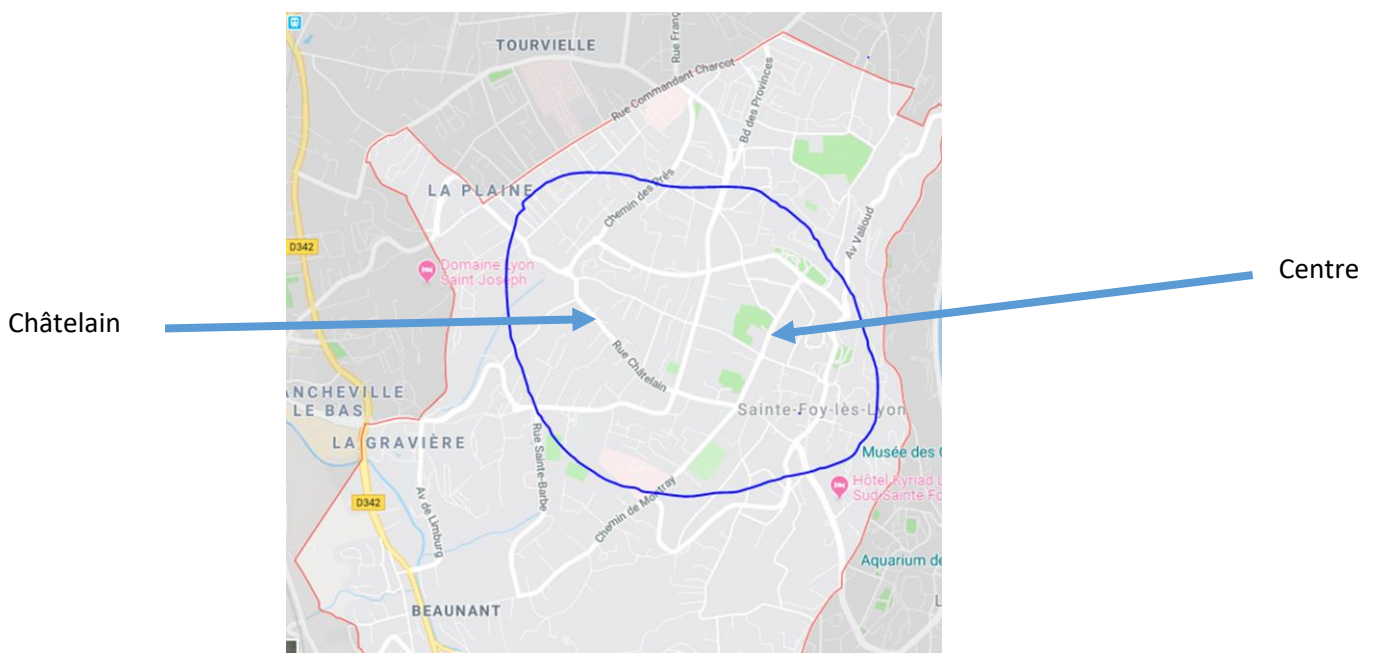
De plus, la proposition d'activités pour les enfants de l'école du Châtelain depuis 2012 a étendu le territoire d'intervention aux familles habitant dans ce quartier « Les Dames ». Iris centre : 692020302

Notre **zone de compétence** s'étend sur les quartiers du Centre et Châtelain. Si chaque centre social a sa propre **zone de compétence**, l'association des Centres Sociaux Fidésiens souhaite favoriser la mobilité des habitants, le vivre ensemble entre quartiers et la complémentarité des activités entre les deux structures. Ainsi, il est fréquent que des habitants situés dans la zone de compétence d'un des centres fréquentent l'autre centre social. Définir une zone de compétence ne signifie donc pas exclure les personnes venant d'autres lieux de la commune.

Les données statistiques utilisées dans ce document proviennent de l'une des deux échelles ci-après :

- Soit sur la commune
- Soit suite au regroupement des données de plusieurs Iris :
 - Iris Centre : 692020302
 - Iris Les Dames – Grand Vallon : 692020102
 - Iris Fontanieres : 692020301

La zone d'influence et le rayonnement de l'association atteignent les communes voisines. 12 % des familles adhérentes proviennent des communes de Francheville, Oullins, Lyon 5^{ème}, Chaponost, La Mulatière.



2.5 Les partenaires

Le centre social intervient dans un tissu d'acteurs implantés sur le territoire avec lesquels il crée des liens à des niveaux institutionnels et opérationnels. Ces liens concernent dans la plupart des cas l'association des CSF. Lorsqu'ils sont plus spécifiques avec l'un des deux centres, cela est précisé ci-dessous. On notera que la participation à des instances locales s'est fortement accrue lors du précédent projet en particulier sur les thématiques seniors et numériques.

SECTEUR	ACTIVITES	PARTENARIAT INSTITUTIONNEL	PARTENARIATS OPERATIONNELS
Petite Enfance <i>De 3 mois à 4 ans</i>	2 EAJE multi-accueils (Gravière et Neyrard) 45 places.	Ville et CAF (PS EAJE) dans le cadre du CEJ puis CTG en 2023	Commission crèche, Bibliothèque, Lire et Faire Lire (Neyrard), LAEP, association les Poussins de la Gravière et les Petits Bambinos (Neyrard)
Enfance <i>De 3 à 12 ans</i>	- Accueil de loisirs sans hébergement (3-12 ans) Neyrard et Gravière	Ville, CAF (PS ALSH) dans le cadre du CEJ (pour les moins de 6 ans à la Gravière) puis CTG en 2023	MCB
	- Accompagnement à la scolarité (CP à la 5ème)	CAF (Subvention CLAS)	Ecoles primaires, Collège Plan du loup
	- Animation de proximité (vacances) et loisirs pour tous (mercredi) 6-11 ans (Gravière)	CAF (Fonds Publics et Territoire)	SAJ / MCB (Gravière)
	- Activités « internes » ou ateliers de loisirs créatifs	--	Ecoles Centre / Chatelain / Notre Dame (Neyrard) Ecole Gravière (Gravière)
Adultes familles et vie sociale	- Sorties familiales	CAF (ACF et VFS)	--
	- Animations de la vie sociale : fête de quartier...	Ville (ponctuellement)	SAJ (Gravière), CIL centre (Neyrard), CIL Gravière (Gravière), services techniques ville, Café solidaire, Bibliothèque (Gravière)
	- Ateliers de loisirs (danse, théâtre, gym etc.)	--	--
	- Activités seniors	CARSAT, Conférence des Financeurs	CCAS, OFTA, Village, Commission Gérontologie Métropole, Commission Gérontologie Ville
	- Activités numériques	CARSAT, ANCT, Métropole	Bibliothèque, CCAS, Maison de la Métropole
	- Ateliers ouverts à tous		Café solidaire, Aide Matérielle et Morale, Secours Catholique, Secours Populaire
	- Activités parents – enfants	--	
	- Accompagnement et soutien individuel	--	Travailleurs sociaux Maison de la Métropole et CCAS
	- Cours de français langue étrangère	--	--
- Projets collectifs et groupes d'habitants	--	--	

3 Démarche de renouvellement du projet social

3.1 Choix de la démarche

La mise en œuvre des projets 2019-2023 nous a amenés aux constats suivants :

- Il n'y a pas eu de changement majeur sur le territoire qui nécessiterait de refaire un diagnostic complet des besoins
- La gouvernance des CSF est stable et la situation financière solide
- Les projets ont été « vivants » pendant ces 4 ans, c'est-à-dire bien suivis (méthodologie de projet) et adaptés à l'évolution du contexte (crise sanitaire etc.)

Considérant ces éléments, nous avons fait une demande à la CAF pour bénéficier de l'allègement de la démarche de renouvellement, possible dans certains cas depuis 2022. La CAF ayant donné son accord, cela nous a permis d'envisager les projets 2023-2027 dans une logique de continuité et de consolidation des précédents.

Nous avons fait le choix de construire et d'animer nous-mêmes la démarche de renouvellement sans accompagnement externe. Nous nous sommes inspirés de certaines méthodes et outils mis en place en 2018-2019 en les adaptant et en en créant d'autres. Il s'agissait dès lors de cibler les informations qui nous seraient utiles pour actualiser et enrichir nos projets.

Pour ce faire, le CA a tout d'abord mis en place un comité de pilotage de la démarche composé de 6 habitants et administrateurs dont le président et de 4 salariés dont l'équipe de direction. Il avait pour rôle de piloter la démarche et ensuite d'organiser et d'animer la réunion de présentation des projets à nos partenaires puis au CA. Il s'est réuni à la fin de chaque étape pour la valider avant de passer à la suivante. Il a également été mobilisé pour la relecture des projets. Il s'est réuni à 4 reprises.

Nous avons fait le choix que tout au long de la démarche, salariés et habitants travaillent ensemble. Cela a donc été une démarche très impliquante pour les salariés qui ont tous participé quel que soit leur poste aux différentes étapes. Cela favorise l'appropriation et la diffusion d'une culture commune de projet. Cela a impliqué des jours de fermeture des accueils notamment et une organisation spécifique pour associer les salariés des deux crèches. L'implication des habitants est détaillée dans la partie 3.4.

La démarche a été constituée de 4 étapes :

- Un bilan évaluatif en cours de projet (septembre-octobre 2021)
- L'actualisation des enjeux du territoire et la recherche d'informations pour compléter le diagnostic de territoire et l'évaluation du précédent projet (septembre à novembre 2022)
- L'élaboration des projets : construction des arbres à objectifs (novembre 2022 à janvier 2023)
- La présentation et la mise en débat des projets auprès de nos partenaires puis sa validation par le CA (janvier à mars 2023)

Le chronogramme précis est présenté en page suivante.

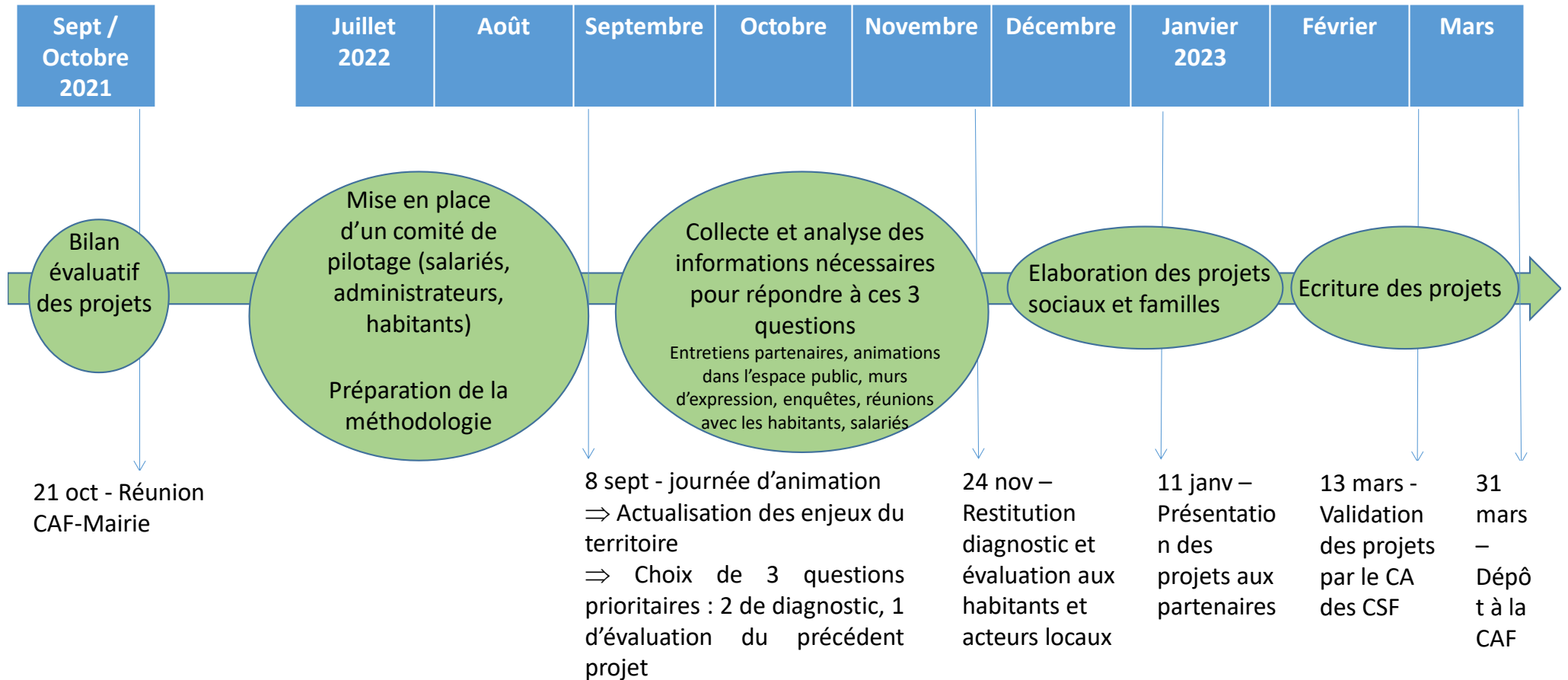
3.2 Description des différentes étapes

- **Le bilan évaluatif**

Les outils internes de suivi et de pilotage du projet (fiche action, tableau de bord, trame de rapport annuel) ont permis chaque année d'analyser les résultats et d'ajuster les actions. Ainsi, ils ont facilité le bilan évaluatif effectué en octobre 2021. Une réunion partenariale avec la Mairie et la CAF a permis de présenter l'état d'avancement à mi-parcours, les réussites, les points à améliorer etc. Ce temps a également permis de faire état de l'adaptation du projet pendant la période covid. La capacité d'adaptation des CSF a été soulignée : les objectifs du projet sont restés les lignes directrices mais les actions pour les atteindre ont en revanche été modifiées.

Cette évaluation, en apportant des éléments de réflexion et des pistes de travail, a servi de base à la démarche de renouvellement des projets sociaux et familles.

Démarche de renouvellement



- **L'actualisation des enjeux du territoire**

Fort de ces enseignements, le 8 septembre 2022, une journée réunissant salariés et habitants a permis collectivement de se questionner sur les enjeux du territoire en 2022 : ceux identifiés lors du précédent projet sont-ils toujours d'actualité ? Comment ont-ils évolué ? D'autres enjeux sont-ils apparus ?

De manière plus générale, quelles informations supplémentaires nous sont nécessaires pour construire les prochains projets ?

Divisés en trois groupes mixtes habitants/salariés, les participants ont formulé les questions qu'ils jugeaient utiles pour guider notre recherche d'informations. Elles se sont avérées nombreuses, nous les avons donc avois priorisées en plénière par un système de vote pour en retenir 3. Ces trois questions (une d'évaluation du précédent projet et deux de diagnostic de territoire) ont ensuite été validées par le comité de pilotage :

- Diagnostic - En termes d'animation de la vie sociale quels sont les nouveaux besoins, attentes, préoccupations des habitants du territoire ?
- Diagnostic - Les situations de précarité et d'isolement ont-elles évolué depuis 4 ans ? Si oui, en quoi ?
- Evaluation - En quoi les CSF ont-ils impliqué les parents dans la co-éducation ?

Trois nouveaux groupes de travail salariés/habitants se sont mis en place. Chacun avait pour objectif de trouver les informations nécessaires pour répondre à l'une de ces questions. Ils se sont chargés des actions suivantes :

- ✓ Liste des informations à collecter
- ✓ Etablissement d'un plan de collecte d'informations
- ✓ Elaboration des outils de collecte
- ✓ Collecte sur le terrain (entretiens, animations etc.)
- ✓ Traitement et analyse des informations
- ✓ Préparation et animation de la restitution.

Les groupes ont travaillé pendant 2 mois et demi. Une restitution des réponses et des messages clés des trois groupes a été faite lors d'un temps fort le 24 novembre. Organisée avec la méthode d'animation du world café, elle a permis d'associer les acteurs locaux et habitants à la démarche participative, de vérifier que les constats étaient partagés et de les enrichir par le point de vue des participants. En deuxième partie, nous avons organisé des débats sur les thèmes du numérique et de la transition écologique. Cela a permis de collecter de l'information sur des sujets non abordés par les 3 groupes et donc de compléter le diagnostic.

- **L'élaboration des projets**

Prenant en compte le bilan de cette restitution, le comité de pilotage a défini les axes des projets.

Ensuite, 4 demi-journées collectives regroupant salariés et habitants ont été nécessaires pour élaborer les arbres à objectifs des projets. Ces temps se sont déroulés majoritairement par centre social entre fin novembre et mi-janvier. Nous nous sommes basés sur la méthode Walt Disney en 3 phases :

- ✓ *une phase créative* : on cherche dans l'idéal les actions qui permettraient d'atteindre l'orientation de chaque axe. A cette étape, il n'y a pas de censure ou de limitation de moyens. Les actions existantes que l'on souhaite garder sont incluses également.
- ✓ *une phase réaliste* : les activités sont triées et classées par objectif ou déplacées. On retire celles qui ne permettent pas d'atteindre l'objectif
- ✓ *une phase critique* : partant du constat que toutes ne pourront pas être réalisées, quelles actions prioriser pour atteindre les objectifs ? Nous avons utilisé l'outil « impact / effort » pour décider collectivement des actions à garder.

Avec le but d'impliquer tous les salariés dans la démarche, une journée pédagogique des deux crèches a été dédiée à ce même travail le 22 décembre. Les salariés des deux crèches ont donc apporté leur contribution sur l'identification de nouvelles actions et la priorisation. Cette séquence avait également pour but de favoriser le lien entre le centre social et la crèche en permettant la déclinaison du projet dans les actions de la crèche. Le volet transition écologique a également fait l'objet d'un travail spécifique afin :

- ✓ d'identifier les pistes d'amélioration de nos pratiques internes en crèche

- ✓ d'analyser nos pratiques concernant les repas basés sur une alimentation bio et de proximité et les points à travailler

- **La concertation avec les partenaires et l'approbation des projets**

Une fois les arbres à objectifs établis, nous avons convié le 11 janvier les partenaires institutionnels et opérationnels à un temps de présentation de l'ensemble de la démarche et des projets. La Mairie et la CAF étaient présentes tout comme 4 CILs, l'Aide Matérielle et Morale et le Secours Catholique. Le diagnostic ayant fait ressortir la nécessité de développer partenariat sur l'animation de la vie sociale, ce format élargi, en comparaison aux débats d'enjeux habituels, était nécessaire. L'objectif était de vérifier avec nos partenaires que les réponses proposées par les projets correspondaient aux attentes et constats partagés du territoire. L'enjeu était également de recueillir un engagement de soutien à la mise en œuvre des projets, véritable condition de leurs réussites. Ce temps s'est déroulé en deux étapes :

- Présentation de la démarche, des enjeux et des projets : sous forme de panneaux animés alternativement par des membres du comité de pilotage, les participants pouvaient ensuite réagir et poser des questions sur chacune des parties (démarche, enjeux du territoire, restitution des 3 groupes, projet social, projet famille des deux centres, pilotage et suivi et évaluation)
- Un temps de débat autour de 6 questions en lien avec le projet

Pour les acteurs présents, les projets sociaux et familles présentés répondent aux enjeux du territoire.

Concernant le soutien financier des partenaires institutionnels pendant la durée de ces projets : la CAF indique que leurs moyens financiers ne permettent pas aujourd'hui d'augmenter les aides attribuées aux centres sociaux. De plus la CNAF est en pleine négociation avec l'Etat pour la nouvelle COG 2023. La Mairie n'a pas apporté d'éléments supplémentaires. Elle a maintenu au même niveau sa subvention de fonctionnement pendant la période 2019-2022. L'importance du dialogue politique au cours des projets sur ces questions de moyens a été soulignée.

La Métropole n'ayant pu être représentée à cette réunion, une rencontre en février a eu lieu avec la responsable du pôle santé et autonomie. Elle nous a assuré du soutien de la Métropole aux orientations des projets sociaux et familles.

Les projets des deux centres sociaux ont été présentés et approuvés en CA le 13 mars 2023.

3.3 Les outils utilisés

Nous avons utilisé différents outils pour l'animation, la collecte, le traitement et l'analyse des données.

OUTIL	UTILISATION	INTERET
Entretien individuel	Utilisé par les 3 groupes de travail diagnostic et évaluation auprès des : <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs locaux - Habitants Avec l'aide d'un guide d'entretien plutôt qu'un questionnaire	Structurer la collecte des données
Entretien collectif	Utilisé auprès des salariés par le groupe évaluation	
Le World Café	Utilisé lors du lancement de la démarche le 8 septembre et pour travailler les arbres à objectifs, cette méthode d'animation consiste à disposer plusieurs tables avec un sujet différent sur chacune. Un animateur par table anime un groupe de participants qui propose des idées sur le sujet abordé. Au bout d'un temps donné, les groupes changent de table et prennent connaissance du travail du groupe d'une autre table, avec l'aide de l'animateur de la table. Puis ils l'enrichissent de leurs idées.	Permettre la créativité collective et essayer les idées au sein de l'ensemble des participants
Débat mouvant	Utilisé pour le débat autour de la transition écologique le 24 novembre	Permettre à chacun d'exprimer une opinion
Le mur d'expression	Destiné aux habitants, le but est de réfléchir à différentes thématiques, de manière visuelle et structurée, par le biais d'affiches collées sur le mur. Les participants en fonction des questions posées notent le fruit de leur réflexion sur les panneaux au moyen de post-it.	Découvrir et s'approprier des ressources, faire émerger des idées, prendre du recul
La Cible	Destinée aux habitants lors des animations hors les murs, le but est de donner son avis de manière visuelle par le biais de gommettes qui permettent d'identifier l'avis de la personne sur différents sujets au regard de l'affirmation énoncée	Recueillir rapidement l'opinion de chacun.e
L'arbre à objectifs	Outil travaillé depuis le début de la démarche	Structurer les projets et les liens logiques entre actions et objectifs
La Technique SMART	Utilisée pendant la phase d'élaboration des arbres à objectifs S : Spécifique / M : Mesurable / A : Ambitieux / R : Réaliste / T : Temporel)	Elaborer des objectifs généraux et opérationnels Plus un objectif est défini précisément plus il est efficace et facilite l'évaluation.
La matrice Impact/Effort	Outil qui permet d'échanger en collectif sur l'effort que l'action demande et l'impact qu'elle peut apporter au projet. Les échanges guident le groupe vers la décision de garder l'action dans le projet ou au contraire de ne pas la prévoir. Il a été utilisé pour déterminer les actions des arbres à objectifs	Prioriser les actions

3.4 La participation des habitants

Nous avons associé les habitants, qu'ils soient seniors, parents, adhérents, bénévoles ou administrateurs des CSF. Chacun a pu prendre sa part dans la démarche de façon ponctuelle ou dans la durée selon ses disponibilités et envies et aussi expérimenter son pouvoir d'agir, exercer sa citoyenneté.

Pour les habitants, cela a été l'occasion de leur offrir un espace d'expression visant à récolter leurs souhaits, critiques et aussi de faire mieux connaître les différentes propositions du centre social.

Pour les adhérents, la démarche proposait d'aller plus loin dans leur connaissance du centre social et de leur proposer de s'impliquer, d'être acteur.

Pour les bénévoles et administrateurs déjà bien investis, la démarche visait à les solliciter sur leur expertise, de leur proposer une autre forme de participation et d'aller un peu plus loin encore dans la gouvernance.

Temps forts	Public cible (hors salariés et acteurs locaux)	Modalités de participation	Nombre de participants
8 septembre – lancement et actualisation des enjeux du territoire	Habitants / Adhérents / Bénévoles / Administrateurs	Actualisation des enjeux de territoire Identification et choix des questions importantes à investiguer	13 personnes
Participation aux 3 groupes diagnostic et évaluation (du 9 septembre au 24 novembre)	Habitants	Elaboration plan de collecte, collecte et analyse des données puis préparation et animation de la restitution	8 personnes
Collecte en interne (accueils, accueils de loisirs, périscolaires, crèches, activités adultes, etc.)	Adhérents	Entretiens individuels	14 personnes
	Adhérents	Mur d'expressions	98 personnes
Collecte hors les murs (sorties écoles et collège, lieux publics, marché etc.)	Habitants	Entretiens individuels	45 personnes
	Habitants	Mur d'expressions	22 personnes
	Habitants	Cible	44 personnes
24 novembre Soirée de Restitution	Habitants – adhérents-bénévoles et administrateurs	Débat – Echange	14 personnes
4 séances collectives durant l'étape d'élaboration du projet	Adhérents-bénévoles et administrateurs	Contribution dans les sous-groupes : échange –débat	Entre 2 et 3 personnes présentes à chaque séance
4 réunions du comité de pilotage	Adhérents-bénévoles et administrateurs	Echange – Débat- Pilotage	6 personnes

On peut distinguer deux types de participation :

- Participation aux groupes de travail et à la démarche : 23 personnes
- Réponses apportées lors de la collecte d'informations : plus de 220 personnes.

3.5 La participation des partenaires

Nous avons sollicité les acteurs de la commune pour rechercher leur contribution dans notre démarche de diagnostic – évaluation et la définition des actions des nouveaux projets.

Pour mener à bien la démarche de renouvellement, nous avons donc réalisé 20 entretiens individuels. Les acteurs du Territoire ont répondu présents et ont pris part au processus. Ils l'ont enrichi. Ces rencontres ont permis d'identifier le besoin de renforcer des liens avec certains acteurs locaux et le type d'actions à mener en commun dans le cadre de ce nouveau projet. La réunion du 11 janvier a permis de confirmer la volonté des acteurs de travailler avec les CSF. C'est prometteur, il faudra entretenir cette dynamique après le dépôt des projets.

Nous regrettons en revanche que les représentants des écoles élémentaires de la Gravière, du Centre, de Chatelain et de Notre Dame n'aient pu participer à la démarche pour des raisons de disponibilité. Cependant, nous nous connaissons bien du fait des liens dans le cadre des activités d'accompagnement scolaire et des activités périscolaires. Pour pallier cette absence, un temps spécifique de présentation des projets avec eux sera nécessaire après leur validation.

Structure		Fonction	Restitution du 24 novembre	Entretiens Individuels	Réunion du 11 janvier	Autres temps
La Ville	Elus	Elu aux fêtes, cérémonie et animation			X	
		Elue aux affaires sociales, représentante de la Mairie au CA des CSF		X	X	
	Services de la Mairie	Responsable du service populations		X	X	
		Responsable du service social du CCAS		X		
		Assistantes sociales CCAS		X		
		Responsable du service vie scolaire		X		
		Responsable de la Bibliothèque	X	X		
Responsable de la Maison Communale de Bruyères		X	X	X		
La Métropole de Lyon		La responsable du service santé et autonomie				X
		Assistantes sociales MDM		X		
L'OFTA		La responsable		X		
Le Secours Catholique		La Présidente		X	X	
Le Secours populaire		La présidente		X		
L'Aide Matérielle et Morale		Le président	X		X	
Association des assistantes maternelles Les poussins de la Gravière		La Présidente	X			
Le Comité d'intérêt local Gravière		Le Président		X	X	
Le Comité d'intérêt local Centre		La Présidente		X	X	
Le Comité d'intérêt local de Beaunant		Le responsable		X	X	
Le Comité d'intérêt local de Provinces Chavril		Le Président et d'autres membres		X	X	
Le Comité d'intérêt local de la Plaine		Le Président		X		
Les Petits frères des pauvres		Le Directeur adjoint		X		
La MJC		Le Directeur adjoint		X		
Mission Locale d'Oullins		Conseillère sur la commune de Sainte-Foy-Lès-Lyon		X		

4 Le diagnostic de Territoire

4.1 Les tendances clés du territoire en quelques chiffres

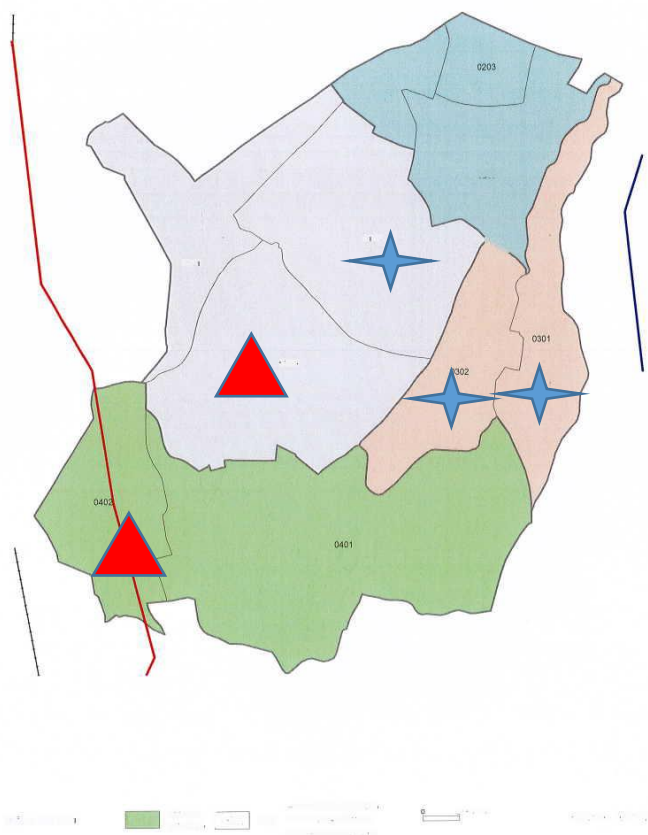
Nous avons exploité les données statistiques au niveau communal complétées par les données disponibles par quartier ou zones de proximité directes de chaque centre social. Ces dernières sont plus réduites, nous nous sommes basés sur IRIS² tout en sachant qu'ils ne recouvrent pas complètement chaque zone de proximité. Les chiffres nous donnent donc des tendances qu'il faut interpréter avec prudence. Ils étayent les données qualitatives collectées par ailleurs. Lorsque c'est possible, nous les comparons à celles de la Métropole.



INSEE – Direction Départementale des Territoires et de la Mer – 69

Les sources utilisées sont les suivantes :

- Données CAF 2021 pour la commune de Sainte-Foy-Lès-Lyon. Elles concernent 3 555 allocataires soit 9 595 personnes couvertes.
- Insee – Statistiques locales : portrait démographique et conditions de vie ; portrait économie et emploi pour Sainte-Foy-Lès-Lyon- comparé à la Métropole (chiffres issus du recensement de 2019)
- Insee – données par IRIS (cf. carte ci-dessous):
 - Zone de proximité du CS du Neyrard : IRIS n°0301 (Fontanières), n°0302 (Centre) et n°0102 (Les Dames, Grand Vallon)
 - Zone de proximité du CS de la Gravière : IRIS n°0103 (Plan du Loup) et n°0402 (Gravière-Beunant)



- **Un nombre d'habitants stable**

La ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon comptait 22 175 habitants en 2019, soit 433 habitants de plus qu'en 2010.

Evolution de la population de 1968 à 2019 (source Insee)

1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2019
16 583	21 698	21 521	21 450	21 193	21 742	21 978	22 175

La population de Sainte-Foy-Lès-Lyon est relativement constante depuis 1975. Elle se maintient avec une variation annuelle de la population de 0.4 % (0.91% pour la Métropole) grâce au solde naturel des naissances (0.16%) et au solde entrées/sorties (0.24%) en augmentation depuis 2013. La population de la zone de proximité du CS du Neyrard (Centre, les dames, Fontanières) est de 7 077 habitants en 2019. On constate une stagnation du nombre d'habitants

² Ilots Regroupés suivant des Indicateurs Sociodémographiques. Les ilots sont compris dans la commune

(– 24 pour le Neyrard par rapport à l’année 2014).

La densité de 3 246 hab/km² est très supérieure à celle de la Métropole (2 645 hab/km²). La ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon est la 13^{ème} commune du Rhône.

On constate l’arrivée de nouveaux habitants. En 2019, 1 721 habitants ont emménagé dans la commune.

21% sont résidents de Sainte-Foy-Lès-Lyon depuis 10 à 19 ans et 20,4 % depuis plus de 30 ans. La population fidesienne est donc peu mouvante.

- **Mais, une population vieillissante, tendance accentuée dans la zone de proximité du CS du Neyrard**

Les moins de 30 ans représentent 32,6 % de la population et leurs effectifs sont en baisse (- 553 personnes depuis 2008). Les 30-44 ans diminuent également (- 656) et représentent 16,8% de la population en 2019. A contrario, les 60 ans et plus augmentent (+1 129 personnes), ils représentent 30.7% de la population en 2019 ce qui est nettement supérieur à la moyenne des communes de la Métropole (21 %). Le ratio population moins de 30 ans / population de plus de 60 ans (1.05 en 2019, 1.1 en 2015 et 1.3 en 2010) nous informe du vieillissement de la population de la commune. Il est significativement plus important que celui de la Métropole (ratio à 3 en 2019). C’est une donnée importante dans la compréhension de l’évolution du territoire de Sainte-Foy-Les-Lyon et des besoins qui y sont liés.

En 2019, les retraités représentent 31.7% de la population des plus de 15 ans de la commune (21,1% pour la Métropole de Lyon). Leurs effectifs progressent de 1 720 personnes en 20 ans.

On constate de fortes disparités selon les quartiers. Ainsi, il y a sensiblement plus de personnes de plus de 60 ans dans les quartiers de la zone de proximité du centre social du Neyrard (32 % des habitants) et en particulier dans le quartier du Centre avec 38.3%. Le quartier du Centre compte environ 37 % de retraités.

L’évolution entre 2015 et 2019 permet de se rendre compte de la dynamique en cours.

Evolution démographique des + 65 ans de la zone de proximité du CS du Neyrard

Âge	2015	2019	Evolution
+ 65 ans	1 688	1 876	+ 188 (11.1%)

- **Un taux de natalité en baisse**

Le taux de natalité décroît depuis quelques années, il était de 10.4°/oo de 2013 à 2019 alors qu’il était de 20,3°/oo de 1968 à 1975.

Les enfants de moins de 6 ans représentent 6.8 % des habitants de la commune

Mais là aussi, il y a des disparités selon le quartier. Ils sont moins représentés dans la zone de proximité du CS du Neyrard (6.7% sur les 3 quartiers et même 3.7 % pour le quartier du Centre).

Evolution des autres catégories d’âge de la zone de proximité du CS du Neyrard

Âge	2015	2019	Evolution
0-5 ans	447	473	+ 26 (+5.8%)
6-17 ans	1 202	1 052	- 150 (-12.5%)
18-64 ans	3 764	3 676	- 88 (-2.3%)

On constate une légère baisse des adultes de moins de 64 ans mais surtout une baisse des enfants et jeunes entre 6 et 17 ans.

Concrètement cela se traduit par une plus faible tension pour la garde d’enfants en crèche et une baisse progressive ces dernières années du nombre d’assistantes maternelles. On constate une diminution de 12.5 % (soit – 187 enfants) des effectifs scolaires dans les écoles élémentaires publiques de la commune entre l’année 2019/2020 et l’année 2022/2023. Une école maternelle a fermé en juillet 2022.

Au niveau des écoles du Centre et de Chatelain, on constate la même tendance avec une baisse de 13,2 % des enfants pendant cette même période (soit – 68 enfants). Une classe maternelle a fermé à l’école du Centre et une classe maternelle et une primaire ont fermé à l’école de Chatelain. En 2022/2023, 447 enfants sont scolarisés dans les écoles de proximité du centre social.

- **Des ménages toujours essentiellement composés de familles mais avec une augmentation des personnes seules**

Les ménages d'une personne représentent 3 528 personnes avec une augmentation plus importante ces dernières années (+ 19.9 % entre 2008 et 2019) que celle des familles (+2.3% sur la même période).

Mais, cela ne doit pas occulter le fait qu'il y a proportionnellement plus de familles à Sainte-Foy-Lès-Lyon parmi les 9 880 ménages (63,1 %) qu'au niveau de la Métropole (54,4%). Les familles sont soit des couples avec enfants ou sans enfants : la part étant sensiblement la même, respectivement de 27,4% et 25,1%. L'augmentation des familles monoparentales est très significative. Les données familles sont précisément détaillées dans le projet famille.

Répartition des ménages selon leur composition (2019)

	Nb de familles	Evolution entre 2008 et 2019
Nb de ménages d'une personne	3 528	19,9 %
- hommes seuls	1 181	32,1 %
- femmes seules	2 347	14,6 %
Autres ménages sans famille	120	- 40,3 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	6 231	2,3 %
- un couple sans enfant	2 711	7,7 %
- un couple avec enfant(s)	2 479	- 14,9 %
- une famille monoparentale	1 041	58,4 %
TOTAL des ménages	9 880	7,0 %

Cette tendance est confirmée par les informations issues des données allocataires CAF de l'année 2021. A Sainte-Foy-Lès-Lyon, les allocataires CAF les plus représentés sont les couples avec enfants (44%) et ensuite les personnes seules (33%) contrairement à la Métropole où les personnes seules représentent 53% et les couples avec enfants seulement 30%. La majorité des bénéficiaires 67% ont un emploi (57 % pour la Métropole) et les allocataires inactifs représentent 16%, les plus sous représentés sont les allocataires à la retraite (5%) et les étudiants (3% ; 16 % pour la Métropole).

Situation familiale des allocataires de la CAF à Sainte Foy Lès Lyon (au 31/12/2021)

Situation familiale des allocataires	Nb à ST Foy	% Sainte Foy	% Métropole
Hommes isolés	643	18,00%	25,00%
Femmes isolées	726	20,00%	28,00%
Familles monoparentales	593	17,00%	12,00%
Couples sans enfant	105	3%	4,00%
Couples avec enfants	1 488	42,00%	30,00%

On note une hausse significative des hommes isolés (+4%) et des familles monoparentales (+1%) et une baisse des couples avec enfants (-6%) par rapport aux données 2017.

De même, la part des allocataires vivant seuls en 2021 (38.5 %, 1 369 personnes) est en augmentation par rapport à 2017 (+5.5%) et atteint celle de la Métropole sans les étudiants. Mais, il est important de noter que parmi eux, 569 sont sans emploi ou retraités soit 41.5 % (28.4% pour la Métropole) donc potentiellement plus vulnérables à l'isolement.

Répartition des ménages selon leur composition en fonction du quartier IRIS de la zone de proximité du CS du Neyrard (2019)

	Les Dames	Fontanières	Centre	Total
Nb de ménages d'une personne	344	356	414	1 114
Autres ménages sans famille	12	7	14	33
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	1017	546	484	2 047
- un couple sans enfant	446	280	221	947
- un couple avec enfant(s)	453	204	169	826
- une famille monoparentale	118	62	94	274
TOTAL des ménages	1 373	909	912	3 194

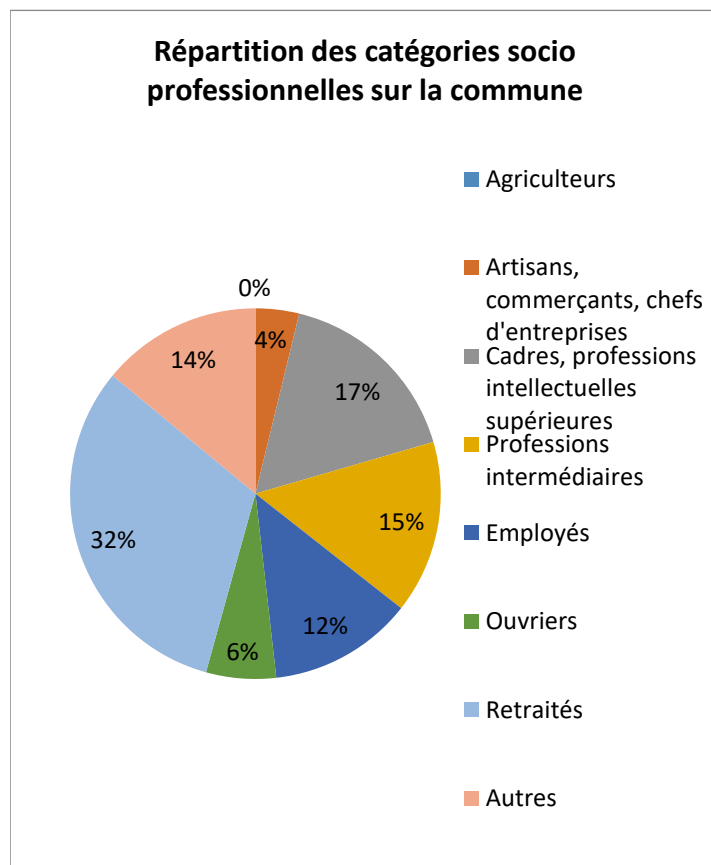
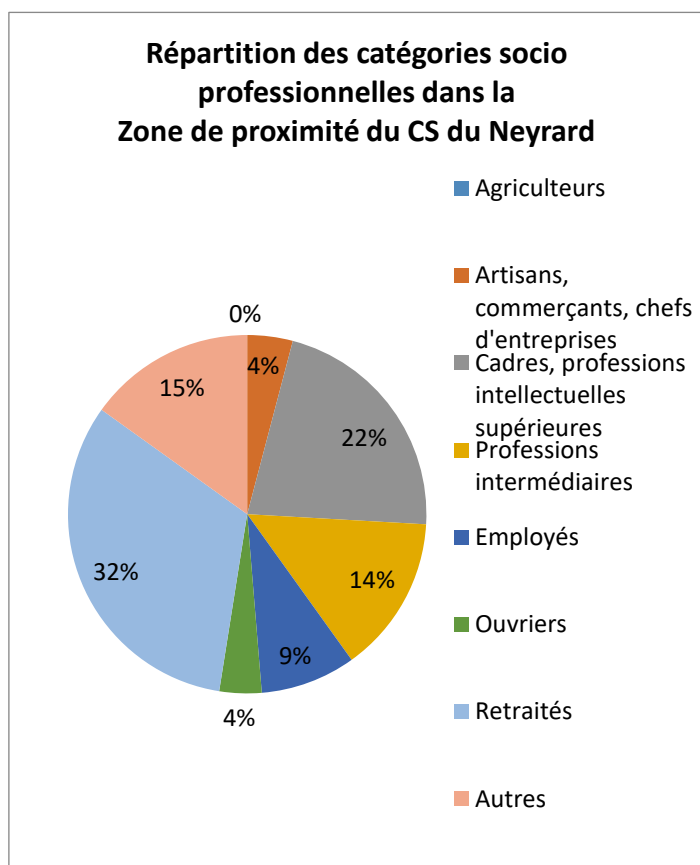
La part des personnes vivant seules est plus importante dans le quartier du Centre (45.4%).

53,8% des familles ont au moins un enfant (56.1% pour le quartier des dames)

13,3% des familles sont des familles monoparentales soit une part inférieure à la moyenne communale (16.7%)

- **Une situation économique des familles de la commune au-dessus de la moyenne métropolitaine, tendance accentuée dans la zone de proximité du CS du Neyrard**

De nombreux indicateurs globaux de revenus, de pauvreté, d'aides sociales, laissent présager une situation économique moyenne des habitants plus favorable que la moyenne métropolitaine. En effet, 77% de la population est active (73% pour la Métropole) pour un taux de chômage de 6,8% (9,7% pour la Métropole). De même, le taux de pauvreté est de 8% alors qu'il est de 16% dans la Métropole. 46 % des allocataires ont un QF supérieur à 900 euros (34% pour la Métropole) et 40,8% des allocataires de Sainte-Foy-Lès-Lyon ont un QF inférieur à 750 euros (53 % pour la Métropole). La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est la 2^{ème} CSP la plus représentée après les retraités soit 16,7 %.



Ces indicateurs ne doivent pas occulter des situations de précarité diffuses, parfois difficilement identifiables voire « invisibles » somme toute réelles (cf. plus loin). Les disparités entre quartiers sont grandes notamment entre les quartiers où sont implantés les Centres Sociaux Fidesiens. Néanmoins, nous avons peu de données sur la situation socio-économiques des familles par quartier nous permettant de confirmer avec des chiffres les différences importantes que nous constatons sur le terrain.

Les familles des quartiers du Centre et de Chatelain sont plus aisées.

On peut néanmoins constater cette différence avec la répartition des catégories socio professionnelles (Iris source Insee 2019).

Sur le plan socio-professionnel, on retrouve une proportion plus importante de cadres supérieurs et d'artisans (25,8 %, 31.9 % pour le seul quartier du Centre) parmi la population habitant la zone de proximité du CS du Neyrard par rapport à la moyenne communale (20.5%). A contrario, on y dénombre moins d'ouvriers et employés (22.9%) que sur l'ensemble de la commune (27.7%).

- **Une part de logements sociaux faible dans la commune et dans la zone de proximité du CS du Neyrard**

Sainte-Foy-Lès-Lyon comptait 10 628 logements en 2019 soit 1 pour 2.1 personnes. 1 216 logements sociaux sur la commune avec une majorité de T2. La part des logements sociaux dans le parc immobilier est de 11,4 % et est moins importante que pour la Métropole (19.3%). 2 476 personnes vivent en logement social. La demande de logement est forte et le taux de rotation assez faible ce qui induit beaucoup d'attentes.

Hormis l'exception de la Gravière citée plus haut, le logement est relativement cher à l'achat ce qui réduit l'arrivée de jeunes familles avec enfants.

La zone de proximité du CS du Neyrard a une concentration très faible de logements sociaux : 4.4 % des logements (soit 14% des logements sociaux de la commune).

Les logements sont grands avec 34,6% de l'ensemble du parc de plus de 5 pièces (20.3% pour la Métropole). 64,8% sont propriétaires tandis qu'en métropole la part majoritaire est celle des locataires avec 55,2%.

4.2 Cadre de vie et situation géographique de la zone de proximité

La Ville est étendue. Les quartiers ont des identités distinctes et fortes.

Les quartiers de Sainte Foy Centre et Chatelain sont proches de plusieurs infrastructures communales que sont la Mairie, le CCAS, la bibliothèque, le conservatoire, le cinéma, la piscine. Les commerces de proximité y sont importants. Il y a un marché dans le quartier du Centre. L'environnement est composé de plusieurs parcs et de verdure, ces quartiers sont aérés.

Le centre social qui était implanté dans le quartier du Centre jusqu'en 2014 est désormais situé au croisement de ces deux quartiers dans le bâtiment municipal du Méridien au-dessus du Cinéma « le Mourguet ».

Les habitants soulignent l'aspect « vert » et de « proximité » des structures avec la facilité d'utiliser des transports doux (vélo, marche ou trottinette). Ils notent toutefois le caractère anxiogène de certains tronçons de déplacement avec des trottoirs étroits, des manques de passage piétons.

A proximité du centre social se situent 2 écoles primaires et maternelles publiques (Chatelain et centre) ainsi qu'1 école primaire et maternelle privée.

Le maillage des TCL les rend proches de Lyon et de son centre-ville.

Il existe des difficultés de stationnement sur le quartier du Centre.

4.3 Evolution des problématiques identifiées

Nous décrivons dans cette partie le résultat du travail sur deux questions prioritaires au cours de la démarche car particulièrement importantes par rapport à l'actualisation des problématiques du territoire :

- En termes d'animation de la vie sociale, quels sont les nouveaux besoins, préoccupations, attentes des habitants ?
- Les situations de précarité et d'isolement ont-elles évolué depuis 4 ans ? Si oui, en quoi ?

Les autres problématiques identifiées lors du diagnostic de 2018-2019 ont donné lieu à des actions de la part des CSF. De ce fait, l'évolution du diagnostic et l'évaluation du précédent projet sont donc intimement liées.

Pour éviter des redondances et faciliter la lecture, on les traitera donc dans la partie 5. Evaluation en indiquant les éléments de contexte qui ont changé depuis le diagnostic initial.

4.3.1 En termes d'animation de la vie sociale, quels sont les nouveaux besoins, préoccupations, attentes des habitants ?

Pour pouvoir répondre à cette question, un groupe de salariés et habitants volontaires a été tout d'abord à la rencontre des habitants des différents quartiers de Sainte-Foy-Lès-Lyon.

Pour ce faire, plusieurs outils ont été créés : guide d'entretien, « cible », murs de paroles. Ils ont permis d'interroger les habitants sur des questions précises dans des endroits stratégiques (sorties d'école, sorties de grande surface ...) des différents quartiers (La plaine, Gravière, Provinces, Centre). Ils ont permis de mieux connaître leurs envies et leurs attentes d'animation de la vie sociale au sein de leur quartier. Des rencontres auprès des familles utilisatrices des différents lieux d'accueils des Centres Sociaux Fidésiens (les deux crèches, les deux accueils de loisirs, l'accueil de proximité) sont venues compléter cette collecte. Le groupe a également été à la rencontre des jeunes dans le quartier de la Gravière (12 à 18 ans) à différents moments de la semaine. Au total, c'est plus d'une centaine d'habitants qui a été rencontrée. Enfin, nous avons également rencontré les Comités d'Intérêts Locaux faisant office de comité de quartier. Ils nous ont décrit leur quartier et ont permis une mise en perspective et analyse des informations collectées auprès des habitants.

Il en ressort les principaux éléments suivants :

- **Une identité, une réalité propre à chaque quartier**

On peut regrouper les différents quartiers de Sainte Foy les Lyon en 5 espaces de vie distincts (cf. carte ci-dessous).



Le territoire fonctionne par quartier. Il y a historiquement peu de liens entre ces quartiers du fait de la géographie (coupure naturelle entre chaque quartier rendant parfois difficile la mobilité) et de différences sociologiques des habitants. Chaque quartier a donc une identité et une réalité propre qui orientent la fréquentation et l'implication des habitants. La recherche de rencontres des habitants s'exprime surtout dans la proximité où il est plus facile de créer des liens qui perdurent ensuite dans la vie quotidienne :

- ✓ La Plaine est un quartier où il n'y a pas de place publique, de marché, ce qui rend plus difficile les animations très peu nombreuses. Pendant longtemps, le quartier était animé par la Paroisse. C'est un

quartier de passage qui se renouvelle avec l'arrivée de nouvelles familles. Le CIL souligne que sa situation géographique vallonnée accentue la perception d'isolement et la difficulté de mobilité.

- ✓ Beunant est un quartier coupé en deux par une voie rapide qui a fait l'objet d'importants travaux récents. Celui-ci est très résidentiel avec peu d'animation. C'est également un quartier qui se renouvelle avec l'arrivée de familles.
- ✓ La Gravière est un quartier occupé par une majorité de familles et de jeunes ayant en moyenne des bas revenus.
- ✓ Le Centre est un quartier où il y a beaucoup de propositions d'animation de vie sociale faites par les commerçants. Le quartier est vieillissant et la situation socio-économique des habitants y est plutôt élevée.
- ✓ Les Provinces est un quartier animé par son marché, les commerces et par une vie associative importante avec un CIL dynamique qui propose plusieurs animations tout au long de l'année : le café solidaire etc.

- ***Le ressenti des habitants dans leur quartier***

On constate que dans l'ensemble les habitants apprécient leur quartier, notamment dans le quartier du Centre où les seniors ont déclaré s'y sentir bien avec un voisinage tranquille.

En revanche, il y a deux quartiers plus sensibles où les habitants se sentent en insécurité. Il s'agit des quartiers de la Gravière et des Provinces. Ce sentiment d'insécurité surtout dans le quartier de la Gravière a été exprimé assez clairement lors de la soirée de restitution du 24 novembre. Cela se traduit par l'observation d'incivilités et de dégradations matérielles. Certains habitants ont souligné une dégradation de l'ambiance, la présence de nombreux groupes de jeunes, des problèmes de trafics de drogue. Les CILs de la Gravière et des Provinces ont également témoigné du mécontentement des habitants à ce sujet en soulignant, surtout au quartier des Provinces, que malgré tout, ces quartiers restaient des lieux de vie agréables.

Le CIL de la Gravière indique la nécessité d'être à l'initiative et d'aller vers les habitants. Les animations organisées fonctionnent bien en général. Dans le quartier de la Gravière la crainte de la fermeture de l'annexe de la bibliothèque a été exprimée par plusieurs habitants. La présence de la forêt à côté du quartier est appréciée.

Dans le quartier des Provinces caractérisé par une grande mixité sociale, les habitants semblent participer relativement bien aux animations proposées par le CIL notamment. Pourtant, si le ressenti de la majorité des habitants rencontrés est d'être peu informés des animations du quartier et donc de ne pas y participer régulièrement, la moitié d'entre eux affirment tout de même avoir fait connaissance avec des gens de leur quartier par ce biais. Le manque de lieu de convivialité pour se réunir est regretté.

Le CIL de Beunant exprime la difficulté à mobiliser les habitants. Il y a très peu d'animations proposées. Les habitants rencontrés évoquent un fort sentiment d'appartenance au quartier, en le distinguant bien du quartier de la Gravière géographiquement accolé. D'autres expriment un sentiment d'abandon car à l'écart du reste de la ville : *« plus aucune animation proposée, disparition des manèges de la vogue, la maison de l'aqueduc (salle municipale) est très peu souvent utilisée, le parc pour les enfants est trop petit »*. Le quartier est traditionnellement calme, majoritairement composé de maisons en propriété et des habitants avec une certaine interconnaissance. Il y a un changement récent d'une partie de la population avec l'arrivée d'habitants dans des logements sociaux mais il y a peu de liens entre les anciens/nouveaux habitants. La présence des aqueducs de Beunant comme patrimoine est une fierté pour les habitants.

Le CIL de la Plaine a évoqué des conflits de voiries, notamment le passage d'une rue piétonne en voie de circulation. Il y a très peu de demandes des habitants en termes d'animations. Le CIL constate également que l'implication des habitants est faible et les animations testées ne fonctionnent pas bien, faute de participants. Le centre social est peu connu.

- **Des attentes des habitants distinctes**

Il y a des attentes spécifiques selon l'âge et le statut :

- ✓ Pour les familles : plus de la moitié des familles interrogées connaissait les CSF, pour les fréquenter actuellement ou auparavant notamment via un des moyens de garde. Elles ont exprimé le souhait de participer à des animations permettant de renforcer les liens familiaux. Elles ont également exprimé un besoin de se recentrer entre personnes du même quartier et de pouvoir partager des moments festifs ensemble, sans se déplacer sur une longue distance. Elles demandent à ce que les animations soient adaptées aux différents âges des enfants pour les fratries et accessibles en toute saison. Nous avons pu interroger des familles utilisatrices des deux centres sociaux (secteur enfance et petite enfance). Elles aimeraient s'impliquer davantage dans la vie du quartier mais le manque de temps du fait des horaires ou d'organisation familiale est un frein. Elles affirment ne pas bien connaître les autres activités proposées par le centre social et aimeraient en savoir plus. Elles font des propositions distinctes selon le centre social :
 - *CS Gravière* : souhait d'animations festives, jeux en salle, animations sportives parents/enfants, repas en familles. Certaines disent qu'il manque un lieu pour se retrouver en famille ou encore qu'« *il manque des lieux d'échanges et de rencontre pour les parents* »
 - *CS Neyrard* : souhait d'activités yoga et sports avec les enfants, d'avoir plus de moments familles au sein de l'accueil de loisirs, une activité nettoyage du quartier avec les enfants, des après-midi jeux, ...
- ✓ Pour les jeunes de la Gravière : différentes demandes et attentes ont pu être évoquées :
 - Pouvoir se rencontrer entre eux dans un lieu qui leur serait propre en intérieur (lieu non existant à ce jour). Il s'agit d'une demande de local avec un animateur à disposition.
 - Les jeunes aimeraient que les filets du city stade de la Gravière soient réparés.
 - Les jeunes rencontrés méconnaissent les structures pouvant les aider (par exemple pour à faire un CV,...).
- ✓ Pour les seniors : les personnes rencontrées étaient plutôt actives et participant régulièrement aux animations dans le quartier (Provinces et Centre) ou du centre social. Elles indiquent que le covid, le vieillissement et le départ des enfants du domicile ont changé leur mode de vie : moins de voyages, elles voient moins souvent les enfants, souhait de prendre davantage soin de son bien-être. Elles souhaitent des animations qui permettent une « *ouverture vers l'extérieur* » pour « *me faire sortir de mon cocon et connaître d'autres personnes* ». Elles cherchent des formats d'activités flexibles ne nécessitant pas d'inscriptions trop à l'avance pour pouvoir gérer les visites des enfants, les rendez-vous médicaux pour soi ou son conjoint etc. Elles aimeraient être davantage informées sur les activités qui leur sont destinées au niveau de la commune (idée de livret) et du centre social notamment. La difficulté de la mobilité, pour pouvoir se rendre aux animations ayant lieu dans d'autres quartiers de la ville, est citée à plusieurs reprises. Les attentes vis-à-vis du centre social sont multiples :
 - avoir un « *accueil chaleureux* »,
 - « *créer du lien et rassembler les gens* »,
 - « *mettre en relation des personnes en fonction des besoins/compétences pour des échanges de savoirs et coups de main réciproques* ».
 - « *faire des activités avec des jeunes* »
 - « *faire des activités de plein air pendant les vacances avec ses petits enfants* »
 - « *être identifié comme structure plus intergénérationnelle et non pas que pour les enfants, avec des activités de café ambulant régulier, de lieu de liens sociaux/vie de quartier, d'échange de savoir-faire, gratuité, être présent sur les différents quartiers*» (demande du groupe rencontré dans le quartier des Provinces).

La majorité des habitants souhaiterait davantage d'animations dans les différents quartiers. Certains évoquent le besoin de créer des réseaux d'entraide pour recréer des ambiances de village par quartier. D'autres souhaitent que le centre social intervienne sur l'ensemble du territoire notamment dans les quartiers où il y a

moins de propositions d'animation. Le CIL Provinces suggère même de délocaliser des animations du centre social aux Provinces car dans ce quartier il n'y a pas d'activités adultes à proprement parler et le centre social est très mal connu des habitants.

Parmi les personnes interrogées en dehors des adhérents de la structure, nous avons constaté que seul 30% des personnes connaissent le centre social. Cela nous interpelle et montre que les CSF ne sont pas assez présents dans les animations hors les murs.

- ***L'importance de développer le partenariat local par quartier***

Les CILs mêmes les plus actifs témoignent tous de la difficulté à faire participer les habitants. « *Nous avons besoin d'aller au contact des habitants, puisque nous avons du mal à mobiliser la population du quartier qui est peu attractif. Nous avons du mal à faire des animations de la vie sociale ...* ».

Ils réaffirment l'enjeu du vivre ensemble dans les quartiers. Pour y parvenir, il est identifié au travers des échanges, l'importance des projets partagés par tous les acteurs.

Ces liens existent déjà en partie avec le CIL du Centre (bourse aux jouets commune en 2022) et de la Gravière au travers de la coordination des acteurs locaux sur le quartier (bibliothèque, SAJ, CIL, EAJE, CS Gravière) mais ils sont souvent ponctuels. Il n'y a pas de liens collaboratifs avec les CILs des autres quartiers. Des liens avec l'AMM et le secours catholique se mettent en place avec le CS du Neyrard.

Dans les rencontres individuelles, on a pu constater une vraie volonté des CILs et des autres acteurs locaux de travailler davantage en partenariat avec les CSF. Tous ont exprimé une grande envie d'organiser des événements ensemble par exemple la fête des voisins. L'AMM et le secours catholique ont ce même souhait et prennent l'exemple du Café solidaire, projet collectif auquel les CSF participent. Lors de la présentation des projets le 11 janvier, cela a été affirmé clairement collectivement :

« *Le fait de prendre le temps de se rencontrer, cela permet l'échange et de mieux se connaître* ».

« *C'est comme une évidence. On retrouve dans votre projet des réponses à nos questions* ».

« *Il se passe beaucoup de choses dans les CSF dont les Provinces ne profitent pas, donc oui pour travailler ensemble* ».

« *Nous sommes prêts à collaborer car il y a une complémentarité* »

« *Les CSF sont des activateurs de réseau* ».

« *C'est important de partager les connaissances, les réseaux, pour mieux orienter les habitants* ».

De plus, lors des rencontres individuelles, la MJC avec qui nous avons peu de liens actuellement, partage ce souhait d'actions complémentaires ou communes par exemple sur le thème de la médiation culturelle. De même, le partenariat avec la MCB peut être développé sur les animations de quartier notamment de la Gravière. Ceci permettrait d'une part de répondre à l'attente des familles d'avoir des animations pour tous y compris les jeunes et d'autre part de répondre au souhait exprimé par la MCB de favoriser le passage de relais entre les enfants accueillis au Centre social de la Gravière et le SAJ.

Ces partenariats, pour être durables, ne doivent pas reposer sur un individu mais sur les associations qui ont envie de travailler ensemble et doivent dire pourquoi en l'écrivant de façon à assurer la pérennité en cas de changement de personnes. Il sera nécessaire de se rencontrer pour travailler sur le « *comment* », la place de chacun et la complémentarité.

Conclusion du groupe

Ce travail de groupe nous a permis de nous rendre compte qu'il n'y a pas de nouvelles préoccupations ou d'attentes en termes d'animation de la vie sociale à proprement parler. Nous avons pu ressentir que le vivre ensemble reste un enjeu important et qu'il reste à conforter dans nos partenariats et diverses actions avec les habitants. L'association a un besoin « *d'aller vers* » les habitants en se rendant visible dans l'espace public, ce qui permettrait de rencontrer les habitants en dehors des murs du centre social. Il est important que nous puissions collaborer avec les acteurs locaux pour travailler autour de l'animation de la vie sociale du quartier. En effet, pour favoriser le vivre ensemble sur la commune, la circulation des habitants entre quartiers, la première étape est sans doute que les acteurs locaux se décroissent et travaillent davantage ensemble.

A la Gravière, on pourra s'appuyer sur la dynamique existante avec les rencontres partenariales régulières entre le SAJ, le CIL, la bibliothèque, la crèche des petits cailloux et les CSF. Il faudra s'attacher à renforcer les collaborations et les inscrire dans la régularité. L'enjeu sera d'y intégrer Beaunant, absent jusqu'à présent.

Le centre social du Neyrard devra développer en premier lieu les liens avec le CIL du Centre et pourquoi pas voir ensuite la possibilité de coopérer à des animations dans les quartiers où nous ne sommes pas présents actuellement comme les Provinces et la Plaine.

4.3.2 Les situations de précarité et d'isolement ont-elles évolué depuis 4 ans ? Si oui, en quoi ?

Pour répondre à cette question, nous avons constitué un groupe de travail composé de salariés, bénévoles, habitants/adhérents.

Sur une période de 2 mois, des binômes issus de ce groupe de travail ont pu enquêter en utilisant les outils suivants :

- Des entretiens individuels réalisés auprès des partenaires de la commune : MDM, CCAS, Secours Catholique, Secours Populaire, l'association Aide Matériel et Morale, Les Comités d'Intérêts Locaux, La mission Locale, La Maison Communale des Bruyères, L'O.F.T.A.
- Des entretiens collectifs réalisés avec 3 groupes d'adhérents
- Des rencontres avec des habitants sur différents lieux : écoles, marchés où la parole a été recueillie via un mur d'expression.

De ce travail d'enquêtes, il ressort des éléments communs mais aussi des spécificités en fonction des publics. De manière générale, les situations de précarité et d'isolement n'ont pas évolué significativement au cours des 4 dernières, il n'y a pas plus de difficultés ou de familles accompagnées hormis chez les seniors.

Les situations de précarité si elles n'augmentent pas, sont malgré tout toujours présentes sur le territoire et sont liées principalement à un problème financier. Les partenaires nous indiquent que le montant des aides financières liées au logement (Fonds Solidarité Logement) est en augmentation depuis un an.

« *Problème financier = pas d'activité, pas de sortie = isolement = déprime* » dit une Habitante.

- **Des habitants notamment les seniors fragilisés par la crise sanitaire**

Les situations d'isolement sont plus importantes et ont été accentuées par la période Covid.

Les pathologies des seniors se sont aggravées, les craintes et angoisses ont augmenté comme celle de quitter son logement pour aller dans un hébergement de type Ehpad.

L'accélération de la dématérialisation des démarches administratives, l'arrêt de certaines permanences d'accueil numériques sont subis par les seniors et peuvent provoquer chez eux un abandon des démarches ce qui accentue les situations de précarité. Les personnes sont réorientées vers différentes structures comme les permis numériques des CSF auprès desquelles elles expriment régulièrement leurs déceptions et leurs colères.

- **Les familles impactées par la situation sanitaire sur le plan relationnel**

Les familles expriment le besoin de se retrouver avec d'autres sur des moments festifs et de pratiquer des activités avec leurs enfants.

« *Ras le bol d'être enfermée, on veut sortir, faire des activités avec nos enfants !* ». Elles expriment aussi une inquiétude liée à l'inflation et une certaine angoisse dans l'avenir sur le plan financier. « *Depuis cette année je*

ne peux plus m'inscrire aux activités, gym / sophrologie, c'est trop cher pour moi » (Une senior).

- **Les invisibles**

Il existe des seniors mais aussi des familles en situation d'isolement et de précarité repérés par les acteurs du territoire depuis la crise sanitaire. Ces publics nommés « les invisibles » dans le sens où ils ne sont pas ou peu connus et/ou suivi par les acteurs sociaux. Ils ne fréquentent pas ou très peu les structures et ont été fortement impactés par la crise sanitaire.

- **Les jeunes adultes 18/25 ans**

Il existe une structure pour les jeunes sur la ville à la Maison communale des bruyères qui est équipée d'un PIJ (Point information jeunesse) .Les jeunes sont reçus pour un 1^{er} rendez-vous à la MCB (PIJ, service action jeune de la gravière) qui ensuite, en fonction des demandes et besoins, les oriente vers la mission locale.

La mission locale d'Oullins suit 400 jeunes résidant sur Ste Foy les Lyon. 45% des jeunes de 18/25 ans ont un niveau inférieur ou égal à un CAP dont 35% de femmes.

Le nombre de jeunes touchés par la précarité est en augmentation sur la commune en particulier dans les quartiers de la Gravière et des Provinces : déscolarisation, manque de qualification, absence d'activité professionnelle et problèmes d'addictions, agoraphobie, coupure des liens sociaux...

- **Les CSF bien identifiés sur le champ de lutte contre la précarité et l'isolement.**

Les familles, les seniors ont bien repéré les centres sociaux fidésiens pour les loisirs, pour un soutien, un accompagnement.

Les acteurs locaux considèrent eux aussi que les CSF sont bien repérés par les familles. Ils orientent les familles auprès de nos permanences d'écrivains publics, des loisirs en familles, des cours de français et trouvent que l'on propose suffisamment d'actions et activités pour lutter contre la précarité et l'isolement (permanences numériques, écrivain public, loisirs familles.)

Il est à noter que certaines personnes méconnaissent le caractère accueil inconditionnel du centre social, ouvert à tous. Elles considèrent le terme « centre social » comme limitant, qui serait destiné uniquement à des personnes en précarité économique. Elles ont une méconnaissance de notre champ d'action notamment sur les activités de loisirs, nos activités de lutte contre l'isolement qui favorisent le lien social sans conditions de ressources.

Conclusion

Le diagnostic vient conforter le rôle des CSF comme structure de proximité qui crée et nourrit le lien social et conforte notre action dans la proposition de temps individuels et collectifs.

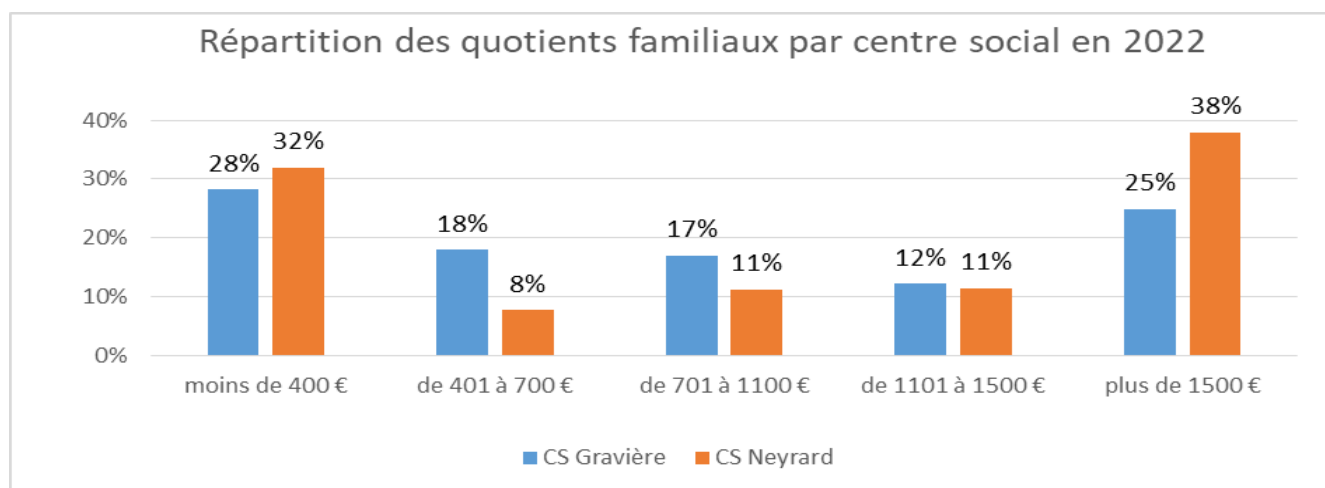
Ce travail d'enquête nous permet aussi d'identifier différentes problématiques et besoins que nous souhaitons prendre en compte dans nos futurs projets :

- La nécessité de rejoindre les invisibles et pour ce faire aller à leur rencontre et travailler en partenariat sur le sujet.
- La pertinence de notre action auprès des seniors en développant les activités intergénérationnelles, en maintenant nos activités autour du lien social (repas, balades, lien téléphonique..)
- La pertinence de notre action auprès des familles allant de l'aide individuelle à l'accompagnement aux loisirs collectifs
- La nécessité d'être en veille sur les problématiques des jeunes de 18/25 ans et d'échanger avec nos partenaires locaux sur le sujet.

4.4 Données internes

On dénombre 730 adhésions familiales en 2022 au sein des CSF pour 854 familles qui fréquentent les CSF. Ce chiffre est en augmentation suite à la baisse pendant la crise sanitaire (681 adhésions en 2021). 618 personnes soit 473 familles fréquentent le centre social du Neyrard (certaines familles fréquentent les deux centres et sont donc comptées deux fois). Le nombre d'inscrits (1 299 en 2022) retrouve le niveau d'avant la crise sanitaire en 2019 (1 303). 61% habitent dans une zone de proximité d'un des deux centres sociaux. 64% vivent en couple.

En 2022, 59 % des familles (54 % en 2018 et 52 % pendant la crise sanitaire en 2021) fréquentant les CSF ont un QF inférieur à 1100 (la CAF identifie les bas revenus les QF inférieurs à 1 053). A l'instar des habitants des deux territoires, il y a une sensible différence entre cette proportion au CS du Neyrard (51%) et au CS de la Gravière (63 %). Mais, l'écart pour les quotients inférieurs à 700 se réduit (40 % au Neyrard et 46 % à la Gravière). Le graphique ci-dessous compare la répartition des familles fréquentant chaque centre social selon leur QF.

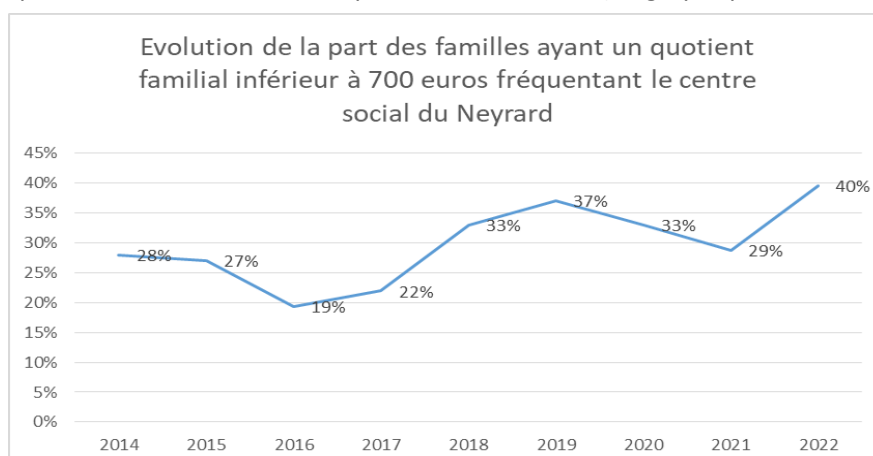


Cette augmentation de la part des familles à bas quotients confirme le bien fondé des choix de l'association pour favoriser l'accès aux familles à bas quotients. En effet, après un constat d'une diminution de la fréquentation de ces familles depuis 2014, l'association a agi à deux niveaux à partir de 2017 :

- Une révision de la grille tarifaire en diminuant les tarifs pour les bas quotients et en créant de nouvelles tranches de quotient. Cela concerne notamment les ateliers périscolaires, l'accueil de loisirs et les ateliers adultes, les sorties familiales.
- En mettant en place des activités ouvertes à tous, gratuites ou à coût réduit. C'est le cas par exemple de certains ateliers parents/enfants, de l'animation de proximité, de « loisirs pour tous »

Dans le prolongement de ces décisions, les tarifs des activités FLE et CLAS sont restés identiques depuis 2017. De même, en 2022, alors que la décision était prise d'augmenter les tarifs de 3 % en lien avec l'augmentation du coût de la vie, l'association a décidé de les geler pour les familles dont le quotient était inférieur à 850.

Cela est d'autant plus visible au CS du Neyrard. Entre 2016 et 2022, la part des familles avec un quotient inférieur à 700 fréquentant le centre social est passée de 19 à 40 % (cf. graphique ci-dessous).



On constate néanmoins une baisse importante en 2021 des familles à mettre en lien avec la période de la crise sanitaire. Il faudra également poursuivre l'analyse de ces données pour voir si cette baisse n'est pas également un effet indirect de la crise sanitaire avec une baisse de revenus des familles fréquentant déjà le centre social. Cela démontre que l'accès aux familles à bas quotients a été amélioré et met en évidence l'importance de poursuivre dans cette direction.

En termes de CSP, on constate des évolutions significatives depuis 2018. La part des employés, catégorie la plus représentée, a baissé de 38% à 29% en 2022. Sur la même période, les cadres ont diminué de 17% à 11%. La part des retraités poursuit sa progression de 18% à 22% (14 % en 2015).

On constate une inversion de tendance : jusqu'en 2018 c'était la part des personnes en activité professionnelle qui augmentait régulièrement. Ceci s'expliquait par le développement des activités enfance en réponse aux besoins de garde des familles (69 % des familles en 2018 contre 62 % en 2015). Cette part est désormais en baisse (63 % en 2022). On l'explique par le développement des activités seniors qui représentent désormais 39.6% des inscrits adultes (30.8% en 2018).

5 Evaluation du Projet Social 2019-2023

5.1 Rappel des axes 2019-2023 du projet social et choix du mode d'évaluation

Le projet social 2019-2023 comporte 5 axes associatifs et 2 axes transversaux.

Le caractère allégé de la démarche de renouvellement nous a donc conduits à définir une unique question relative à l'évaluation. C'est l'axe 4 (projet famille) qui a été choisie lors de la journée d'animation du 8 septembre regroupant les habitants, administrateurs, bénévoles et salariés.

Pour les 6 autres axes, les outils de suivi et de pilotage au fil de l'eau nous ont permis de réaliser un bilan évaluatif à mi-parcours puis actualisé en fin de projet. Il est fait par axe. Nous avons pu partager avec les partenaires.

Nous ne faisons que mentionner l'axe 4 « Renforcer la coéducation pour les enfants jusqu'à 12 ans » et l'axe 5 « Soutenir les compétences parentales » du projet Famille dont vous trouverez respectivement l'évaluation détaillée et le bilan dans le document complémentaire au projet social « Le Projet Famille ».

Axes ayant fait l'objet d'une évaluation	Périmètre
Axe 4 - Projet Familles : Renforcer la coéducation pour les enfants jusqu'à 12 ans (Cf. Evaluation détaillée dans projet famille)	Les deux centres

Axes associatifs ayant fait l'objet d'un bilan	Périmètre
Axe 1 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en luttant contre la précarité et l'isolement, la fracture numérique et en accédant à ses droits	Les deux centres
Axe 2 - Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors	
Axe 3 - Renforcer le vivre ensemble au sein du quartier de la Gravière-Beunant	
Axe 5 - Projet Familles : Soutenir les compétences parentales (cf. bilan dans le projet famille)	
Axe Transversal 6 - Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco citoyen dans les actions menées par les CSF	
Axe Transversal 7 - Développer le partenariat opérationnel et institutionnel pour améliorer les effets des actions menées	

5.2 Les CSF durant la période de crise sanitaire

La vie associative a su se maintenir durant la crise sanitaire, elle a même été très dynamique.

Le CA et les bureaux se sont tenus via la visioconférence, les administrateurs ont répondu présents aux rencontres en distanciel.

Au-delà de la gestion courante et de la gestion de la crise sanitaire, des questions de fond ont pu être traitées comme celle relative aux « nouveaux statuts ». Ainsi, ils ont été travaillés et ont pu être présentés et validés lors de l'AG du 08 octobre 2021.

Les CSF ont fait preuve d'une adaptation nécessaire des activités, ce qui s'est traduite par :

- **Un accompagnement individuel ciblé**
 - ✓ Le soutien téléphonique auprès des plus vulnérables

- ✓ Le développement des actions d'accompagnement individuel
- ✓ La mise en place d'actions « d'aller vers » en pied de résidence ou dans un lieu public pour garder le lien
- **Le soutien aux familles via les activités concernant les enfants s'est poursuivi**
- ✓ Adaptations des accueils des enfants en crèche et dans les activités enfance
- ✓ Accompagnement scolaire à distance pendant les confinements puis reprise des ateliers périscolaires en septembre 2020
- ✓ Propositions d'activités à faire en famille pendant les confinements
- **Le lien collectif s'est maintenu autant que possible**
- ✓ La crise sanitaire a eu un fort impact sur les activités collectives adultes et a obligé à les adapter
- **Les liens opérationnels avec les acteurs locaux ont été renforcés**
- ✓ Liens avec école pour le CLAS, pôle population ville pour la petite enfance et l'enfance...

5.3 Bilan par axe

Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en luttant contre la précarité et l'isolement, la fracture numérique et en accédant à ses droits

- **L'utilisation du numérique et l'accès aux droits**

Sur la partie numérique, le diagnostic 2018/2019 indiquait : « *La fracture numérique est très rapide et les conséquences de l'utilisation inappropriée des outils numériques a besoin d'une réponse concertée entre acteurs du territoire* »(cf. projet social 2019-2023 pour le diagnostic complet). Les CSF ont agi progressivement par le recrutement d'abord d'un animateur numérique pour 4h hebdomadaires puis 7h et enfin 35h à compter de septembre 2021. A la fin de ce projet, nous constatons :

- ✓ Nos actions numériques sont bien identifiées et reconnues par le public et les acteurs du territoire : seul acteur de la commune proposant ce type d'action, le CCAS et les acteurs locaux nous orientent les publics. Nous sommes également référencés dans le réseau de la Métropole Res'in. Nous accueillons régulièrement de nouvelles personnes. Les actions numériques ont été vecteur de relations de partenariat (par exemple avec la CARSAT pour la formation des seniors, avec la MMIE par rapport aux personnes en apprentissage du français etc.). Désormais le besoin identifié est de renforcer la coordination locale
- ✓ Le dispositif de l'Etat « Conseiller Numérique France Services » (CNFS) : il a permis l'embauche d'un animateur numérique à temps plein pris en charge à hauteur de 80 % du SMIC par l'Etat pendant 18 mois (jusqu'à fin avril 2023). L'association a engagé des fonds propres pour co-financer le poste. Le renouvellement du dispositif prévoit une durée de trois ans avec une réduction progressive de la participation financière de l'Etat. Le renouvellement du poste nécessitera pour l'association de trouver des co-financements. Il y a donc un enjeu de pérennité des actions qui y sont liées.
- ✓ Des besoins d'accompagnement toujours importants : l'augmentation rapide des démarches en ligne continue de générer du « stress » et une « anxiété numérique » chez les personnes en difficultés qui se sentent démunies. Les activités menées sont toujours pertinentes. Si la majorité des participants aux ateliers et permanences numériques sont des seniors, des activités s'adressent également aux enfants et aux familles. Mais cette partie est encore en développement.
Nous avons eu des demandes d'intervention numérique sur le quartier des Provinces pour des personnes qui ne viendraient pas dans les locaux des CSF
- ✓ Des demandes d'un espace pour dépanner les ordinateurs : nouvelles demandes récentes

- ✓ Une plus-value du centre social à consolider : le passage de l'accompagnement individuel au collectif se fait bien dans les actions proposées. Cela apporte une singularité à l'action des centres sociaux par rapport aux actions de médiation numérique classiques. Le numérique est vecteur de lien social. De plus, la constitution progressive d'un pôle de bénévoles est une ressource sur laquelle nous pouvons désormais nous appuyer. Le besoin de débattre et d'échanges citoyens autour des innovations numériques, et ce qu'elles engendrent sur la société, se fait jour. Le centre social a un rôle à jouer.

- **L'accompagnement individuel et les permanences associées**

Nous avons dû faire évoluer notre accompagnement du mode collectif au mode individuel durant la crise sanitaire. Nous sommes intervenus auprès des 125 personnes par :

- Le soutien téléphonique : salariés et bénévoles se sont mobilisés pour maintenir le lien de façon hebdomadaire à bi mensuelle auprès des seniors et des familles vulnérables.
- La permanence sociale -accès aux droits : les rendez-vous individuels sécurisés ont perduré et permis de traiter les situations sociales les plus délicates

Cette approche individuelle a été nécessaire et bénéfique et complète bien ce que nous avons pu proposer au niveau collectif.

Une réflexion interne sur l'articulation entre nos différentes permanences a permis de définir ce que nous souhaitons proposer pour chacune d'elles, à savoir :

- ✓ La permanence sociale : accompagnement global et soutien des familles, des seniors, dans les démarches, les difficultés de la vie quotidienne. Habilitation « Aidant Connect ».
- ✓ La permanence retraite : aider les personnes dans toutes démarches liées à la retraite, soit liquidation des droits, création de comptes, constitution de dossiers retraite,
- ✓ La permanence écrivain public : apporter une aide dans la lecture, l'écriture, la compréhension, la rédaction et le remplissage d'un dossier papier/ numérique
- ✓ La permanence numérique : aide aux démarches administratives dématérialisées. Habilitation « Aidant Connect ».

- **L'approche collective**

Les activités adultes familles ont été fortement impactées durant la crise sanitaire avec :

- ✓ Un arrêt complet de mars à juillet 2020
- ✓ Un redémarrage des ateliers sous règles strictes de septembre à octobre 2020 puis arrêt

Les CSF ont su s'adapter en proposant des ateliers en visioconférence ou en extérieur comme la gym, atelier mémoire, groupe de parole

La reprise de toutes les activités en présentiel a été possible en septembre 2021.

Il est à noter que pour ne pas pénaliser les personnes, les CSF ont eu une politique de remboursement ou d'avoir pour les ateliers annulés à cause du covid, politique qui a été appréciée par les adhérents.

Quelques activités ont été faiblement impactées par la crise sanitaire comme les Jardins partagés : les familles impliquées dans le projet ont continué à investir la parcelle.

Sur la période écoulée, nous constatons que les ateliers collectifs favorisent toujours le lien social notamment durant la crise sanitaire où l'adaptation des ateliers, via la visio-conférence ou en extérieur, a permis de maintenir le lien avec 39 personnes pour les ateliers loisirs et à 6 personnes de poursuivre les ateliers socio linguistiques.

Notre approche collective reste le savoir-faire central des CSF et répond bien aux besoins du territoire pour créer du lien social et de ce fait participe à rompre l'isolement, le repli.

Besoins et perspectives

Pour le Numérique

- Partager le travail effectué par les CSF pour clarifier les champs d'intervention et les limites de la permanence numérique.
- Construire la connaissance mutuelle de nos actions respectives en lien avec le PIJ et d'autres acteurs locaux et des partenariats
- Créer un évènement numérique local
- Accompagner les parents sur la gestion des écrans source de tension familiale de plus en plus forte et l'éducation aux médias de leur enfant
- Mettre en place des ateliers d'éducation aux médias des pré-adolescents et adolescents, de décryptage de fakes news
- Etudier la pertinence d'une délocalisation d'activités numériques
- Réfléchir à une aide à domicile « numérique » pour les seniors isolés ou avec des difficultés de déplacement est également en question.
- Prendre en compte les demandes relatives à un espace de dépannage d'ordinateurs
- Consolider les activités collectives

Pour le lien social

- Développer l'articulation entre approche individuelle et collective

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors

Les seniors

La nécessité d'apporter une attention particulière aux préoccupations des seniors a émergé au cours de la démarche de diagnostic 2018/2019 : « *La demande de lien social et de temps conviviaux des seniors est clairement exprimée. La valorisation des seniors comme « ressources » et « acteurs » et le développement de temps d'échanges intergénérationnels sont des pistes de travail qui répondent aux besoins identifiés* ».

Les évolutions suivantes sont à prendre en considération pour cet axe pour le prochain projet :

- ✓ Les deux centres sociaux sont désormais bien identifiés comme acteurs du champ d'action des « seniors » sur la commune
- ✓ Une démarche de coordination partenariale initiée par la Mairie qui réunit les acteurs seniors à laquelle nous participons. Cela crée un contexte favorable à des échanges et actions coordonnés voire communes autour des seniors (ex : semaine bleue)

De 2019 à mars 2020, on peut noter un développement important des actions à destination des seniors selon les axes suivants :

- ✓ Numérique : permanences numériques, ateliers informatiques
- ✓ Intergénérationnel : par exemple « raconte moi ton école », thé dansant, semaine bleue, après-midi jeux
- ✓ L'accompagnement de groupes d'habitants
- ✓ Bénévolat : création d'un parcours d'intégration pour mieux accompagner et valoriser l'engagement des seniors
- ✓ Ateliers bien être, mémoire etc.
- ✓ Temps conviviaux : sorties, temps festifs des deux centres sociaux

La crise sanitaire a eu un impact fort sur les seniors : perte de repères, diminution des capacités physiques, stress, solitude. Pour les CSF, dès le 1^{er} confinement, l'enjeu a été de maintenir le lien et le contact notamment par action :

- ✓ d'aller-vers à l'extérieur : les CSF se sont déplacés en pied d'immeubles pour maintenir le lien social avec les personnes les plus vulnérables
- ✓ de soutenir des aidants seniors (soutien téléphonique)
- ✓ de reprendre l'accompagnement social (accès aux droits) et numérique en présentiel dès que cela a été possible
- ✓ d'organiser l'atelier mémoire et gym douce en visio

Le redémarrage des activités en présentiel a été possible à partir de septembre 2021

Besoins et perspectives

- Les partenariats avec la CARSAT et la conférence des financeurs sont à renforcer par d'autres pour pérenniser les ressources humaines permettant de mettre en place ces activités
- Des seniors en demande d'animations flexibles et variées
- Des demandes d'animations en période estivale
- Le diagnostic sur la précarité et l'isolement a mis en évidence l'existence de seniors « invisibles » isolés qui sont inconnus des différents acteurs. Une démarche « d'aller vers » pour les atteindre est nécessaire.
- Des difficultés de mobilités pour accéder au centre social sont à prendre en considération.

Axe 3 : Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers de proximité

Lors du dernier diagnostic en 2018, il était ressorti que les personnes se sentaient bien dans leur quartier, ce qui est toujours le cas. Il y a un vrai attachement des habitants à leur quartier une vraie identité. Etre fidésien c'est d'abord être ancré sur un quartier.

Les habitants étaient en demande d'animation de la vie sociale, ils sont aujourd'hui toujours ouverts à des propositions d'animation (cf. diagnostic- animation de la vie sociale).

Avec l'épisode Covid, le vivre ensemble a pris plus que jamais une dimension vitale où chacun a appris ou redécouvert l'importance des liens sociaux, des bons rapports de voisinage, de la nécessité de se connaître.

Ainsi, le contexte sanitaire nous a conduits une fois encore à adapter nos actions avec la fabrication d'une centaine de masques. Ceux-ci ont été réalisés par différents bénévoles à leur domicile, puis ont été stockés au centre social qui s'est chargé de la distribution.

D'autres réalisations hors crise sanitaire ont aussi été prises en charge cette fois par 9 bénévoles qui ont fabriqué des Tote bags destinés à l'accueil des bénévoles des CSF

Des propositions d'espace ouvert et d'échanges pour réinventer le monde de demain ont également été proposées mais n'ont pas rencontré leur public. Probablement proposés trop tôt, le contexte sanitaire était encore trop présent, les personnes n'ont pas répondu à la sollicitation. En revanche, les temps festifs avant la crise sanitaire puis à nouveau lorsqu'ils ont pu reprendre ont été des réussites avec la participation d'un grand nombre de personnes. La fête du Neyrard couplée à l'AG a par exemple permis d'accueillir environ 400 personnes.

Des animations hors les murs ont également permis d'aller à la rencontre de nouveaux habitants dans le quartier du Centre (par exemple le 8 décembre en 2019 et 2022). Les actions « d'aller vers » se sont mises en place sur les marchés du centre et des Provinces et également devant la sortie d'école de châtelain. Ces expériences sont enrichissantes d'enseignements : nombre de personnes ne connaissaient pas ou mal les activités du centre social. Enfin, le groupe « animation » a été composé de 6 habitants mais n'a pas repris après la crise sanitaire. Nous pensons qu'il est important de relancer un groupe de ce type pour dynamiser la participation des habitants dans les animations. Nous accueillons également l'association d'assistantes maternelles des Bambinos.

Besoins – Perspectives

Nous souhaitons renforcer les liens avec les acteurs opérationnels dans une optique de mener des actions communes ou complémentaires

Axe 4 Renforcer la coéducation pour les enfants jusqu'à 12 ans

Cet axe est traité dans le projet famille

Axe 5 Soutenir les compétences parentales

Cet axe est traité dans le projet famille

Axe 6 - Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco citoyen dans les actions menées par les CSF

- **Une dynamique citoyenne renforcée depuis 2018/2019**

Nous sommes passés de la notion de « développement durable » à « transition écologique ». Les scientifiques et les rapports successifs du Giec annoncent des conséquences pour la vie humaine souvent alarmantes si des actions concrètes et rapides pour les endiguer ne sont pas menées. Les effets du dérèglement climatique et les catastrophes naturelles se multiplient et rendent davantage visibles chaque jour ces conséquences. Ajoutés parfois au sentiment d'inaction des pouvoirs publics, cela déclenche un stress pour bon nombre de personnes, on parle de plus en plus d'éco-anxiété. Cela amène également une colère qui se transforme pour certains en volonté d'agir. Nous constatons l'arrivée de bénévoles souhaitant s'investir sur le sujet. Lors de la restitution du 24 novembre, le débat sur la transition écologique avec les habitants est venu confirmer les aspirations des habitants à agir.

De nombreuses propositions d'actions ont été faites. Cette volonté des habitants est un levier important pour poursuivre la dynamique et franchir une étape en passant de la sensibilisation au soutien à des initiatives d'acteurs ou d'habitants. Il y a un changement d'échelle à opérer pour aller vers le pouvoir d'agir écologique.

Lors d'un temps spécifique sur la transition écologique en Janvier 2023 réalisé en présence de quelques salariés, habitants et bénévoles, nous avons pu réaliser l'état des lieux ci-après sur 3 dimensions :

- Nos pratiques internes
- Les propositions destinées aux habitants
- Le partenariat

ETAT DES LIEUX- Janvier 2023				
	CONSTATS	FREINS	OPPORTUNITES	PERSPECTIVES
PRATIQUES INTERNES	Des actions existantes sur l'alimentation biologique, les produits d'hygiène, l'utilisation de matériel de récupération mais encore trop ponctuelles	Pas de maîtrise sur le choix des fournisseurs d'énergie Un budget à maîtriser non extensible	Une commission transition écologique CSF à redynamiser Des habitants et bénévoles intéressés	Des pistes pour des achats groupés Un questionnaire sur le numérique responsable
ACTIONS AVEC LES HABITANTS	Des actions réalisées auprès des habitants : anti gaspi, fresque du climat, jardins partagés..	Les habitants ne savent pas toujours ce que proposent les CSF sur la transition écologique	Des formations possibles grâce au réseau dynamique de la fédération des centres sociaux	Développer les ateliers anti gaspi Proposer des ateliers comme le bilan carbone, défi familles Sensibiliser les familles en rapprochant les problèmes financiers et écologiques
PARTENARIAT / TERRITOIRE	Quelques partenariats existants comme Récup et Gamelles, Agupe...	Partenariats ponctuels mais pas sur la durée	Un tissu associatif riche : village des initiatives portée par la ville... Le réseau des centres sociaux= un appui	D'autres partenariats à envisager sur la durée : Agupe... Réfléchir à la complémentarité des acteurs

- **De nombreuses actions à destination des habitants mais peu de partenariat avec les acteurs locaux**

Que ce soient des ateliers antigaspi, des fresques du climat, des bourses aux vêtements ou aux jouets, les ateliers auto-réparation, le jardin partagé, la participation au challenge mobilité etc., le projet a permis une montée en puissance des actions sur ce thème. Pour autant, rares sont les actions menées avec des acteurs locaux de Sainte-Foy-Lès-Lyon (semaine du développement durable). On constate un certain cloisonnement des acteurs sur ce sujet.

- **Une dynamique convergente des différents réseaux**

La fédération des Centres Sociaux au niveau national et du Rhône s'empare également de la thématique. Un premier colloque national a eu lieu en décembre 2022. Dans le Rhône, une référente organise des journées thématiques et des échanges entre centres sociaux. La Métropole soutient également des acteurs thématiques permettant de réaliser des actions pour les enfants notamment ou les familles à bas coût.

Sainte-Foy-Lès-Lyon est une ville pilote dans la mise en place de composteurs. De nombreuses formations sont proposées notamment pour les animations enfance. Ce sont autant de ressources qui n'existaient pas il y a encore quelques années que nous utilisons pour faire évoluer notre projet.

- **Une sensibilisation des équipes des CSF**

Si la période Covid est venue malmener fortement nos pratiques entre 2020 et 2021, nous avons pu quand même tendre vers cette volonté d'inscrire nos pratiques dans le long terme en intégrant les contraintes environnementales et sociales. Ce travail amorcé est à approfondir.

Besoins et perspectives

- Aujourd'hui nous souhaitons aborder la problématique sous l'angle « transition écologique et sociale »
- Il y a un réel besoin de mieux se connaître entre acteurs pour envisager des actions communes et démultiplier nos impacts respectifs (Agupe...)
- Il est nécessaire de structurer nos efforts de pratiques internes par des plans d'action par secteur ou équipement, qui serviront de guide de référence. Des temps de travail pendant cette démarche de renouvellement de projet ont permis d'avancer dans cette direction

Axe 7 Développer le partenariat opérationnel et institutionnel pour améliorer les effets des actions menées

Nous avons pu constater que les liens opérationnels et institutionnels se sont bien renforcés ces 4 dernières années.

• Sur le plan institutionnel

- ✓ Le dialogue politique avec la Mairie et la CAF en format bipartite ou tripartite est régulier. Il permet un lien de confiance réciproque et d'échanger sur les réussites et difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des projets sociaux et familles. Le fait d'avoir désormais un interlocuteur référent des CSF à la Mairie facilite les échanges. Les liens réguliers avec la responsable du pôle populations de la ville ou encore lors des points réguliers avec notre référente CAF contribuent à la fluidité des échanges.
- ✓ La Convention Territoriale Globale entre la CAF et la commune est entrée en vigueur en janvier 2023. Les CSF ont été impliqués dans la rédaction des fiches thématiques.
- ✓ De nouveaux partenariats : la multiplication de la réponse aux appels à projets pour financer le développement des activités seniors et numériques a amené de nouveaux partenaires comme la CARSAT, la Conférence des financeurs, l'ANCT.

• Sur le plan opérationnel

- ✓ Des automatismes de travail en coopération s'installent dans nos pratiques : la dynamique partenariale bien lancée en 2019 à la suite du précédent projet social a été freinée par deux années de crise sanitaire. Des relations partenariales ont néanmoins été nouées pendant cette période : par exemple avec le lycée Don Bosco pour les colis solidaires, avec la MMIE en 2021 et 2022 sur l'apprentissage du numérique pour des personnes allophones ou encore avec le service petit enfance de la commune pour trouver une complémentarité d'accueil lors des confinements.
La dynamique s'est à nouveau accélérée à partir de 2022 que ce soit avec l'AMM pour le projet « cuisine ton panier » ou le CIL du Centre avec la bourse aux jouets etc. Elle demande à être poursuivie.
- ✓ Un contexte favorable au développement des liens entre acteurs locaux : les rencontres avec les différents acteurs (cf. partie diagnostic 4.3.1.) ont mis en évidence le souhait partagé de tous les acteurs à travailler davantage ensemble. Des liens sont bien amorcés avec l'OFTA mais pas encore réguliers.
- ✓ La naissance du projet « café solidaire » : ce projet né en 2021 à l'initiative du Secours Catholique et co-animé par les acteurs locaux de Sainte-Foy-Lès-Lyon démontre une dynamique partenariale nouvelle sur la commune. Nous y participons régulièrement depuis 2022. Nous l'avons également accueilli à 3 reprises dans nos locaux (pour notre AG, au CS du Neyrard et au CS de la Gravière) pour le délocaliser et favoriser la rencontre entre habitants de quartiers différents).

- ✓ Une présence des CSF sur deux nouveaux champs : les seniors et le numérique. Nous participons aux groupes respectifs seniors de la Métropole et de la Commune ainsi qu'aux réunions de thématiques sur le numérique animées par la Métropole suite au déploiement des conseillers numériques.

Besoins et perspectives

- Maintenir notre présence dans les instances thématiques du territoire et poursuivre notre contribution à l'analyse des besoins sociaux du territoire
- Consolider les liens opérationnels et institutionnels
- Développer les liens opérationnels avec d'autres acteurs du territoire

6 Les enjeux partagés du territoire

Le 11 Janvier 2023 a eu lieu la soirée de présentation de notre projet aux partenaires institutionnels et opérationnels (CAF, ville, associations, CIL...). Ce temps de présentation a permis de présenter les enjeux de territoires identifiés durant la phase de diagnostic de territoire et d'évaluation du projet social 2019-2023. Ce sont des enjeux concernant l'ensemble du territoire communal.

Les enjeux présentés contribuent à permettre à chacun **d'exercer sa citoyenneté**.

S'aventurer à donner une définition exhaustive de la notion de citoyenneté est délicat. Nous préférons rappeler que les centres sociaux fidésiens s'adressent à tous les habitants en proposant un accueil inconditionnel mais ils sont également attentifs aux plus vulnérables, aux plus fragiles.

Nous rejoignons l'analyse de la MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) à ce sujet, à savoir :

Il s'agit davantage de « donner à chacun sa place dans l'espace public, permettre à chacun de faire valoir ses droits et d'exercer sa citoyenneté » (cf. Rapport Fondation de France et MRIE sur « Agir avec »). ... « Les exclus d'une société délivrent une part incontournable de vérité sur celle-ci. Ils posent des questions qu'ils sont seuls, avec ceux qui les accompagnent, à pouvoir poser, et dont on ne peut pas faire l'économie ». (Rapport annuel 2005, la directrice de la MRIE).

Les habitants fidésiens rencontrent et traversent des situations personnelles comme l'isolement, la précarité, la difficulté d'accès à certains droits qui peuvent les empêcher de disposer de leurs droits civils et sociaux. Si le citoyen a des obligations, il a aussi des droits. On constate que l'exercice de la citoyenneté est empêché dès lors que les droits ne sont pas actifs ou reconnus.

Ci-après les enjeux identifiés avec, lorsqu'elles existent, les spécificités liées à la zone d'intervention du centre social concerné.

6.1 Les enjeux thématiques

6.1.1 Précarité et Isolement

Les difficultés rencontrées par les habitants fidésiens sont multiformes : difficultés économiques, difficultés à se loger, difficultés relationnelles et/ou affectives, difficultés sociales, non maîtrise de la langue française. Une interaction existe entre **précarité et isolement** dans le sens où la précarité accentue l'isolement et vice versa.

L'enjeu de lutte contre la précarité et l'isolement est toujours d'actualité, le phénomène s'est accentué depuis le précédent projet avec le contexte économique et la crise sanitaire.

La crise sanitaire est venue malmener le lien social et a fragilisé bon nombre d'habitants : familles et seniors ont souffert des effets de la crise sanitaire aussi bien au niveau matériel avec des pertes de revenus qu'au niveau relationnel avec soit une perte de liens soit une cohabitation compliquée au sein des familles. Si des acteurs comme le CCAS, les CSF ont maintenu au maximum le lien avec les habitants les plus vulnérables, ceux-ci sont aujourd'hui en demande de plus de liens, de plus de rencontres. Après la crise sanitaire, c'est le **contexte économique** qui vient fragiliser de nouveaux les plus vulnérables (inflation) avec des difficultés à joindre les deux bouts.

Les acteurs sociaux sur le territoire de Ste Foy les Lyon sont nombreux à apporter des réponses aux problématiques individuelles des personnes (aide alimentaire, suivi social et budgétaire, accompagnement, soutien...) mais tout comme en 2019, on constate qu'il n'y a encore pas assez d'actions collectives proposées sur la prise en compte des difficultés relationnelles/sociales.

L'Enjeu Précarité et isolement

L'enjeu est de poursuivre le développement d'actions collectives avec les habitants pour favoriser le lien social

6.1.2 Le Numérique et l'accès aux droits

C'est une autre problématique grandissante liée à l'accélération de la transformation numérique de l'administration. Le phénomène touche tous les publics de tout âge qui se retrouvent en difficulté un jour ou l'autre de manière plus ou moins durable pour réaliser une démarche de manière dématérialisée.

Pour rappel, au niveau national, ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques représente un handicap pour près de 17% de la population française, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cet illettrisme numérique, appelé "illectronisme" touche en particulier les populations les plus fragiles.

Les fidésiens n'échappent pas à cette problématique d'utilisation du numérique qui reste croissante sur le territoire. Cet enjeu déjà bien présent dans notre précédent projet est plus que jamais d'actualité.

De notre diagnostic réactualisé en 2022, il est ressorti que les CSF sont bien identifiés comme lieu ressources sur le numérique par les partenaires qui nous orientent au quotidien les personnes en difficultés.

Les demandes des habitants à ce sujet sont variées : accès au droit, découvertes, initiation, renforcement, parentalité, éducation aux médias. Les centres sociaux apportent une réponse qui va du traitement de la situation individuelle à la proposition d'ateliers collectifs adaptés aux différentes tranches d'âges.

Ce travail est en plein essor au vu des demandes et besoins grandissants.

L'Enjeu Numérique

Développer des activités individuelles et collectives qui répondent aux besoins nombreux et en augmentation sur l'accès aux droits, l'éducation aux médias, la parentalité.

6.1.3 Les seniors

Depuis le dernier projet, les centres sociaux fidésiens sont un acteur pleinement identifié et reconnu sur le territoire et contribuent pleinement au volet animation et lien social spécifique à destination des plus âgés.

Nous avons développé de nombreuses actions entre 2019 et 2022 qui ont trouvé leur public et que nous souhaitons consolider voire développer.

Nous contribuons avec les autres acteurs comme l'OFTA, le CCAS, Vill'Âge ... à proposer des actions spécifiques aux seniors du territoire.

L'exemple de l'organisation de la semaine bleue qui a pris en 2022 une forme partenariale laisse augurer d'un travail collaboratif qui permettra une meilleure prise en compte concertée des besoins des habitants à l'avenir.

3 nouveaux éléments issus de l'identification des besoins sont à prendre en compte dans nos actions : les difficultés de transport pour se rendre au centre social relatives par certains, l'existence de seniors isolés ou « invisibles » nécessitant des actions « d'aller vers » (voir également 6.2.1) et les besoins d'animation pendant la période estivale.

L'Enjeu Seniors

L'enjeu est de consolider les actions mises en place et de poursuivre le maillage avec les autres acteurs du territoire

6.1.4 Le Vivre ensemble

L'après crise sanitaire a clairement suscité chez les habitants le besoin de liens, de rencontres intergénérationnelles, de moments festifs.

Le centre social souhaite continuer à jouer un rôle dans l'animation de la vie sociale mais aspire à le faire davantage en partenariat.

Nous avons pu questionner les acteurs (CIL, l'AMM, le secours catholique,...) sur leur souhait de collaborer davantage avec les centres sociaux. La sollicitation a été très positivement accueillie, l'envie est partagée et apparaît comme une évidence qui reste à concrétiser (voir détails dans la partie 4.3.1.)

Si des partenariats existent déjà (bibliothèque, SAJ, CIL Gravière, café solidaire ...) d'autres sont à développer (CIL de Beaunant, CILs des autres quartiers, MJC etc.). En effet, nous partons de l'hypothèse que la coopération entre acteurs favorisera la circulation des publics entre différentes structures qui sera vecteur de rencontres et de construction du vivre ensemble.

L'Enjeu Vivre ensemble

L'enjeu est de développer et consolider les liens entre les habitants en collaborant de façon complémentaire avec les partenaires.

6.1.5 Le pouvoir d'agir des habitants

La notion de pouvoir d'agir est présente dans le réseau fédéral des centres sociaux depuis plus de 10 ans (2013). Elle fait référence à la définition de Yann le Bossé ci-après :

« Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, la collectivité à laquelle elles s'identifient « ... *c'est le passage du sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi, pour ses proches et pour les groupes auxquels on s'identifie* ».

Bien que peu développée actuellement, la démarche Pouvoir d'Agir intéresse les CSF. Nous souhaitons nous former et nous emparer de cette notion qui résonne avec les nouveaux statuts de l'association qui la décrivent « *comme association d'habitants, l'association « accueille, écoute et soutient l'ensemble des habitants dans leurs préoccupations* » et « *accompagne les initiatives et les projets des habitants* ».

Aussi, les CSF souhaitent sur la période 2023-2027 être particulièrement à l'écoute et accompagner des groupes d'habitants dans leur souhait de **mener à terme un changement qu'ils auront souhaité et défini.**

L'Enjeu Pouvoir d'Agir

Les CSF souhaitent donner de l'importance à l'expression des personnes en situation d'exclusion, à leur expérience, à leur ressenti, à l'analyse qu'elles font de leur situation et de leur environnement ainsi qu'à leur confrontation aux décideurs.

6.1.6 La transition écologique

Dans l'ancien projet nous parlions de développement durable. Avec la profonde mutation qui s'annonce, nous parlons aujourd'hui de transition écologique et solidaire et de notre souhait de nous inscrire dans ce nouveau modèle.

Notre société est en pleine évolution, il s'agit de modifier notre vision du monde et de nos besoins avec notamment la prise en compte des plus vulnérables.

Les CSF sont déjà inscrits dans cette transition que ce soit dans l'évolution de nos pratiques internes, dans notre volonté de sensibiliser les habitants, mais aussi de mettre en valeur leurs savoir-faire.

Il existe des acteurs sur le territoire qui agissent, informent mais il manque une synergie collective sur le sujet dans laquelle souhaite s'inscrire les CSF.

Enjeu Transition écologique et solidaire

Mieux se connaître entre acteurs sociaux de la transition écologique pour agir ensemble et accompagner les habitants dans la prise en compte de cette mutation

6.2 Les enjeux sur les pratiques de mise en œuvre des projets sociaux et familles

6.2.1 L'aller vers

Les acteurs s'accordent sur l'existence de publics les plus vulnérables nommés les invisibles, des personnes qui sont peu ou pas connues sur le territoire. Cette problématique est apparue lors de la réactualisation du diagnostic en 2023.

Il s'agit autant de seniors que de familles en difficultés qui sont dans une forme de repli sur soi, d'isolement, trop fragiles pour émettre des demandes.

Aussi, pour les CSF, il y a nécessité d'aller vers ces publics vulnérables discrets qui ne formulent pas de demandes au point de se faire oublier, de renoncer à leurs droits.

Nous souhaitons aller à leur rencontre, créer du lien et, pour ce faire, investir l'espace public, aller hors nos murs.

Nous envisageons à la fois de façon partenariale, comme dans le cadre du café solidaire « itinérant », et sa synergie d'acteurs, mais de façon plus systématique dans la pratique professionnelle des CSF.

L'Enjeu « Allers vers »

Une démarche à développer pour une meilleure identification et prise en compte des publics les plus vulnérables

6.2.2 Le partenariat

Ces 4 dernières années, le partenariat institutionnel s'est déroulé dans un climat collaboratif et productif. Les CSF ont su répondre aux besoins des habitants notamment durant la crise sanitaire et ont été reconnus et soutenus par les acteurs institutionnels.

La CTG s'inscrit d'ailleurs dans ce travail collaboratif bien installé.

Aujourd'hui, nous souhaitons multiplier les partenariats opérationnels, réfléchir en complémentarité. Le travail est déjà en cours.

Le partenariat est devenu une pratique, un réflexe au quotidien. Il s'agit aujourd'hui de consolider l'existant, d'entretenir des liens, de développer les partenariats opérationnels avec d'autres acteurs comme les CILS... Les deux centres sociaux ont un rôle d'activateur des partenariats locaux.

L'Enjeu Partenariat

Il s'agit de développer la coopération opérationnelle avec les acteurs locaux pour une plus grande complémentarité et la création d'une dynamique collective sur chaque territoire

6.3 Les enjeux de ressources et moyens

6.3.1 Les espaces d'accueils du public et de travail

L'accueil physique du public à la Gravière était déjà identifié comme un enjeu lors du précédent projet. En effet, les locaux du centre social restent exigus et non adaptés à nos besoins et à l'accueil du public, des habitants. Dans l'attente d'une solution durable, nous avons recours très souvent aux salles municipales de proximité qui sont mises à disposition volontiers par la ville.

Cette problématique de locaux concerne à la fois l'accueil du public mais aussi les conditions de travail des salariés. En effet, les locaux des Centres Sociaux du Neyrard et de la Gravière ont des espaces de travail insuffisants pour les salariés : des aménagements sont en cours pour le Neyrard pour optimiser l'espace. Si les locaux de la Gravière sont raccordés à la fibre, ceux du Neyrard ne le sont pas encore, ce qui a pour conséquence de ralentir fortement l'accès au réseau intranet depuis la Gravière.

L'Enjeu Espaces d'accueils du public et de travail

Un enjeu qui nécessite une réflexion sur un temps long avec nos partenaires pour trouver des locaux adaptés aux activités

6.3.2 L'adaptation à un contexte financier externe préoccupant

Depuis 2022, nous faisons face à un contexte externe préoccupant qui risque d'avoir des incidences importantes sur la mise en œuvre des projets dès 2023. En effet, nous subissons des augmentations de charges liées à l'inflation, à la hausse des coûts de l'énergie sur lesquelles nous ne pouvons pas agir. Cela est également détaillé dans la partie 7.5.2. Les recettes n'ont pas évolué en conséquence, ce qui crée un déséquilibre.

L'ampleur de ces hausses de charges ne sera pas résolue par des réductions à la marge d'activités car, c'est bien l'ensemble du modèle économique de la structure qui est remis en question. Il y a donc un enjeu important de pérennisation de nos actions. On pressent que la recherche de solutions doit s'orienter vers une diversité de mesures complémentaires allant d'une diversification des recherches de financements, au dialogue et à la négociation avec nos partenaires institutionnels, en passant par des hausses de tarification etc.

L'Enjeu Adaptation à un contexte financier externe préoccupant

Pérenniser les actions des CSF en faisant évoluer son modèle socioéconomique

7 Le Projet Social 2023-2027

7.1 Idéal, valeurs et orientations stratégiques

L'association des Centres Sociaux Fidésiens est le regroupement de deux associations qui géraient chacune un centre social. Depuis cette fusion, l'enjeu est de favoriser les liens entre habitants au sein d'une même commune bien que les équipements soient implantés dans des quartiers aux caractéristiques socio-démographiques distinctes. Ainsi, l'association a à cœur de fédérer autour de valeurs communes aux deux centres, d'harmoniser et de mettre en cohérence les orientations.

7.1.1 Idéal et valeurs

Ces valeurs communes aux deux centres sur lesquelles se basent les deux projets sont :

- **L'écoute** : « Ecouter avec bienveillance, dans le respect de la diversité »
- **Le partage** : « Seul on avance, mais ensemble on va plus loin dans la créativité »
- **L'accompagnement** : « Faire avec et rendre acteur »

L'idéal des CSF a également été défini :

« *Offrir un espace pour tous, pour réaliser ensemble des projets partagés et créatifs respectant la diversité et l'écoute* ».

7.1.2 Les orientations stratégiques

Cette ambition associative de permettre le lien entre habitants de quartiers différents nécessite également une cohérence d'actions et d'orientations. Néanmoins, les deux centres sociaux disposent chacun d'un agrément « centre social » distinct sur un territoire identifié. Pour satisfaire à ces deux exigences, chaque projet social possède une partie commune aux CSF avant d'être décliné et spécifié selon le territoire de proximité. C'est pour cela qu'il s'articule autour de deux aspects :

- **Une cohérence pour permettre le lien entre habitants** : les orientations stratégiques ou axes des deux projets sont communs tout comme une partie des objectifs généraux.
- **Une prise en considération des spécificités du territoire** : certains objectifs généraux, la plupart des objectifs opérationnels et des actions sont différents.

Dans la continuité du précédent projet et considérant les enjeux actualisés et les échanges avec les partenaires, le conseil d'administration a défini 3 orientations stratégiques, 1 orientation transversale et 3 axes spécifiques au projet famille. Nous les décrivons succinctement ci-dessous, avant de les décliner dans l'arbre à objectifs (cf. 7.2.).

En comparaison au projet 2019-2023, on constatera la suppression de l'axe transversal sur le partenariat « Développer le partenariat opérationnel et institutionnel, pour améliorer les effets des actions menées ». Pour autant, cela ne signifie pas que le partenariat ait moins d'importance dans le projet 2023-2027. Au contraire, le projet précédent a permis de bien l'ancrer dans nos pratiques. Désormais, l'ambition est de poursuivre dans cette dynamique et développer les partenariats opérationnels. Plutôt qu'un axe spécifique, cela se déclinera de manière transversale dans chacun des axes.

Les orientations stratégiques :

- Axe 1 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté
- Axe 2 - Favoriser l'épanouissement des seniors.
- Axe 3 - Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain.

Le projet familles est constitué des axes 4, 5 et 6 du projet social. Ainsi, comme précisé dans la circulaire de la CNAF 2012, les activités familles sont clairement identifiées, et peuvent être extraites du projet social global. Un axe supplémentaire a été ajouté dans le projet famille afin de clarifier et rendre plus lisible les intentions :

- Axe 4 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Axe 5 - Soutenir les compétences parentales.
- Axe 6 - Consolider les liens familiaux

Bien qu'inclus dans le projet social, l'arbre à objectifs de ces trois axes n'est pas décrit dans ce document mais dans le document « projet famille » du CS du Neyrard qui fait état de la démarche spécifique familles.

L'axe transversal :

- Axe 7 - Etre acteur de la transition écologique sur le territoire

Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté

Cet axe inclut les enjeux liés aux thèmes de « la précarité et de l'isolement » et de « la transition numérique ». Il repose sur l'hypothèse qu'en contribuant à aider les personnes en situation de précarité à gagner en estime de soi et en permettant aux habitants de surmonter l'obstacle de la transition numérique, l'exercice de la citoyenneté en sera facilité. Avec cet axe, l'ambition du centre social du Neyrard est de redonner une place aux personnes les plus vulnérables (situation d'isolement familial ou social, bas revenus).

Lors du précédent projet, cet axe a vu de nombreuses actions se mettre en place et notamment le volet numérique avec la mise en place de permanences numériques, d'ateliers de découverte et de formation des habitants à l'outil numérique. Désormais, les CSF sont un acteur reconnu de la transition numérique à Sainte-Foy-Lès-Lyon. Il s'agira tout d'abord de consolider ces acquis pour progressivement aller d'une transition numérique à la citoyenneté numérique. Dans son arborescence, l'axe réaffirme certains principes clés dans le mode d'intervention du centre social :

- L'accompagnement à l'accès aux droits a une place importante. Ce n'était pas le cas au démarrage du précédent projet, la crise sanitaire a renforcé ce rôle. Désormais c'est parfois la porte d'entrée au centre social
- La volonté de chercher des solutions pour lever les freins financiers permettant aux publics les plus vulnérables d'accéder aux activités loisirs du centre social. Cela passe par des activités adaptées et ouvertes à tous, sans condition d'inscription annuelle, pour faciliter le premier pas.
- Un travail partenarial avec les associations solidaires à renforcer pour toucher davantage les personnes en situation de précarité qui ne viennent pas spontanément au centre social.
- Le passage du soutien individuel (accès aux droits notamment ou soutien des associations solidaires) au collectif au travers d'actions dédiées pour créer des passerelles. Les actions proposées ont pour but de permettre une participation des personnes, une mobilisation et une valorisation de leurs multiples capacités à travers le collectif.

Cet axe concerne également tous les publics (seniors, enfant, parents) notamment sur les sujets numériques (éducation aux médias etc.), l'accès aux droits etc.

Enfin, il s'enrichit de deux nouvelles manières de renforcer l'exercice de la citoyenneté :

- Le soutien au bénévolat comme une manière d'exercer son rôle de citoyen. S'appuyant sur une charte du bénévolat défini lors du précédent projet, il vise à développer le bénévolat et à impliquer davantage les bénévoles dans le projet social.
- L'accompagnement du « pouvoir d'agir » des habitants dans le sens de la définition donnée par Y Le Bossé (cf. partie 6.1.5). 7 salariés ont été formés à la démarche lors du précédent projet. Il s'agira pour ce projet notamment d'amorcer un changement de posture du centre social par une écoute renforcée des habitants. Avec l'ambition de redonner une place centrale aux préoccupations sociales des habitants.

Enfin la notion de débat citoyen que ce soit sur le numérique ou d'autres sujets est mis en avant et sera développé dans cet axe au cours de ce projet.

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors

Orientation emblématique et nouvelle du projet 2019-2023, cet axe a été fortement développé. Désormais, le centre social est reconnu, comme acteur proposant des actions pour les seniors, par les autres acteurs et les seniors eux-mêmes. Cette orientation a permis de structurer notre approche et nos actions pendant 4 ans pour avoir une attention particulière pour ce public hétérogène.

Il s'agira désormais de renforcer ces acquis et de poursuivre le développement de cette orientation. Une nouveauté issue du diagnostic est l'enjeu d'atteindre les « invisibles », ceux que nous ne voyons pas ou très peu. Des actions d'« aller vers » les seniors isolés, en proposant des activités sur les espaces publics et en favorisant la mobilité, sont prévues. Le développement du partenariat sera également une composante clé de la réussite cet enjeu.

Nous précisons que les actions d'accès aux droits ou numériques, qui concernent pour beaucoup les seniors, ne sont pas incluses dans cet axe et se trouvent dans l'axe 1.

Cette orientation vise à créer du lien social vis-à-vis des seniors isolés, par des actions collectives pour rester ancrés dans la société et le collectif, et à favoriser les actions intergénérationnelles au sein du centre social.

Cet axe ayant été développé avec l'aide de réponses à des appels à projets, sa pérennisation est liée à la poursuite de ces financements. Nous resterons vigilants sur le volume d'activités mis en œuvre en termes financier et de moyens humains.

Dans la posture, le centre social ne considère pas les seniors comme uniquement bénéficiaires d'actions qui leur sont destinées mais comme des personnes retraitées qui ont des compétences pour être actrices de leur vie et également du centre social. Cet aspect est essentiel dans la compréhension de cette orientation et des actions qui en découlent.

Enfin, il considère les seniors au sens large, bien conscient que les besoins, les problématiques et envies sont différentes selon l'âge.

Axe 3 - Renforcer le vivre-ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain

La mise en œuvre de cet axe a été particulièrement bouleversée par la crise sanitaire. Le diagnostic des attentes et préoccupations des habitants sur l'animation de la vie sociale n'a pas mis en évidence de thématiques nouvelles mais il a souligné l'importance de l'existence de ces animations. La rencontre avec les acteurs locaux et les expérimentations faites lors d'animations pendant le précédent projet ont fait émerger deux idées forces qui font évoluer la manière de mener ces actions par rapport au précédent projet :

- Mettre l'accent davantage sur les animations hors les murs
- Travailler à des animations communes avec les acteurs locaux et notamment les Cils.

La finalité de renforcer le vivre ensemble entre habitants au sein des quartiers de proximité du centre social est visée en favorisant l'entraide et la solidarité et en développant les animations avec les habitants et les acteurs locaux. La participation des habitants et des acteurs locaux est ici identifiée comme la stratégie pour créer du lien entre habitants et renforcer le vivre-ensemble.

Les axes 4,5 et 6 sont décrits dans le projet familles

Axe 7 : Etre acteur de la transition écologique sur le territoire

L'orientation formulée « Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco-citoyen dans les actions menées par les CSF » dans le précédent projet devient « Etre acteur de la transition écologique sur le territoire ». En effet, le projet précédent a permis d'amorcer un travail de fond sur le sujet. Les actions à destination des habitants ont été développées. Désormais mieux outillés et sensibilisés, nous pouvons passer à l'étape suivante et tendre à être pleinement acteur de la transition écologique. Cette orientation se déclinera de trois manières :

- En améliorant nos pratiques internes : cela passera par la création d'une charte de la transition écologique, l'implication de bénévoles, la réalisation de plan d'actions par secteur.
- En développant les actions à destination des habitants pour promouvoir les pratiques éco-citoyennes
- En s'associant avec les acteurs locaux pour mener des actions communes sur le territoire dans le but d'un impact plus important que celui des actions menées individuellement par chaque structure.

L'axe reste transversal dans le sens où il sera mis en œuvre dans tous les axes du projet social et familles.

7.2 L'Arbre à objectifs

L'arbre à objectifs décline les axes stratégiques, traduits en différentes étapes à suivre pour y parvenir. Ainsi, les objectifs généraux contribuent à l'atteinte de l'axe stratégique. De même, les objectifs opérationnels définissent le « chemin à prendre » pour atteindre l'objectif général auquel ils se rattachent. Enfin, la définition des résultats attendus et des indicateurs pour chaque objectif opérationnel permet de placer le projet dans une perspective d'évaluation continue (cf. partie 7.3.).

Les actions sont notées à titre d'exemples. En effet, selon le pilotage du projet et les premiers résultats, des ajustements pourront être faits par le maintien, la suppression, la modification ou la création d'actions. Certains objectifs opérationnels pourront également être ajustés pour répondre au mieux à l'objectif général. Une planification indicative de réalisation sur les 4 années du projet est indiquée dans le tableau. Elle est également susceptible d'être ajustée en cours de projet.

Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre			
					2023 - 2024	2024 - 2025	2025 - 2026	2026- 2027
Lutter contre l'isolement et la précarité	Favoriser l'accès aux droits	Les personnes en demande sont écoutées, accompagnées et orientées	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de personnes orientées et appuyées - Types de demandes - Nb de personnes accompagnées qui poursuivent sur des activités collectives 	Permanence sociale (aide aux démarches administratives et accompagnement à la vie quotidienne)	X	X	X	X
				Permanence retraite	X	X	X	X
				Informations collectives des seniors sur l'accès aux droits (en lien avec les acteurs sociaux locaux, Métropole, CCAS etc.)	X	X	X	X
				Participation aux réunions des partenaires sociaux	X	X	X	X
				Participation aux événements d'accès aux droits (ex : semaine internationale des droits des femmes, Journée de lutte contre la discrimination raciale etc.)	X	X	X	X
				Orientation des publics accueillis dans les permanences vers les actions collectives	X	X	X	X
				Ecoute et accueil des « aidants » pour les orienter vers les dispositifs et acteurs existants	X	X	X	X
				Orientation des personnes vers les acteurs sociaux du territoire	X	X	X	X
	Développer des activités accessibles à tous pour rompre la solitude	Les personnes en situation d'isolement ou de précarité utilisent le centre social comme un lieu ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de temps collectifs spécifiques à ce public - Nb de personnes touchées - Questionnaire sur la plus-value de ces actions pour le public ciblé - % QF inférieur à 800 - Répartition / QF - Répartition / CSP 	Proposition d'activités ouvertes à tous gratuites (sans adhésion) ou à prix symbolique : ateliers découvertes (Thématique variée), organisation de rencontres conviviales, journées thématiques, sorties culturelles	X	X	X	X
				Partenariat avec le dispositif Culture pour tous : proposition de places à des événements culturels à tarif réduit	X	X	X	X
				Suivi de l'évolution de la participation des personnes ayant un QF inférieur ou égal à 800	X	X	X	X
				Prix libre pour la buvette des événements	X	X	X	X
	Développer les actions partenariales avec les associations solidaires et acteurs locaux	Les actions partenariales permettent de toucher davantage ce public	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions partenariales - Analyse des effets du partenariat sur ces publics (observation professionnels) - Nb de participants 	Participation au projet « café solidaire »	X	X	X	X
				« Cuisine ton panier » atelier co construit avec le secours populaire et catholique et l'Aide Matérielle et Morale	X	X	X	X
Création de liens avec la MCB sur les jeunes adultes					X	X	X	

Créer les conditions d'une citoyenneté numérique	Accompagner individuellement les personnes dans les démarches administratives numériques	Les personnes ayant des difficultés avec le numérique trouvent des solutions à leurs préoccupations au centre social	- Nb de personnes accompagnées - retour qualitatif des personnes (questionnaire ponctuel)	Permanence numérique sur RDV	X	X	X	X
				Mise à disposition d'un accès libre numérique régulier	X	X	X	X
				Les Vendredis numériques (partie individuelle)	X	X	X	X
				Soutien à l'accès au matériel reconditionné : dons, « repair-café »	X	X	X	X
	Renforcer les compétences numériques des personnes	Les personnes sont plus autonomes dans leurs pratiques numériques	- Nb de personnes formées	Ateliers thématiques numériques ponctuels (démarches administratives, utilisation outil numérique etc.)	X	X	X	X
				Création d'ateliers d'apprentissage avec les acteurs locaux (accès à l'outil, formation).		X	X	X
				Ateliers d'éducation au média pour les enfants et les pré-ados	X	X	X	X
				Ateliers numériques pour les familles	X	X	X	X
				Ateliers numériques seniors (régulier)	X	X	X	X
				Ateliers hebdomadaires numériques adultes	X	X	X	X
	Favoriser le débat et le questionnement sur les évolutions du numérique	Le centre social met en débat les évolutions numériques en cours ou à venir	- Retour qualitatif des participants	Les vendredis numériques (partie collective : atelier tout public, traitant de la citoyenneté numérique)	X	X	X	X
				Sorties sur les évolutions numériques : exposition / fablab etc.	X	X	X	X
				Conférence/débat numérique	X	X	X	X
Organisation d'un évènement numérique						X	X	
Soutien aux projets d'habitants autour du numérique				X	X	X	X	
Renforcer le bénévolat comme levier de participation citoyenne	Organiser le parcours et l'accompagnement des bénévoles dans l'association	Le parcours permet de fidéliser les bénévoles	- Nb de bénévoles - Nb de bénévoles formés - Satisfaction des bénévoles sur le parcours (entretiens)	Lien avec France Bénévolat	X	X	X	X
				Développement de la communication externe autour des missions de bénévolat (utilisation évènements pour stand, presse etc.)	X	X	X	X
				Réunion annuelle d'accueil des nouveaux bénévoles	X	X	X	X
				Accueil et intégration des bénévoles	X	X	X	X
				Suivi et accompagnement des bénévoles	X	X	X	X
	Favoriser la participation des bénévoles aux projets sociaux et familles	Des bénévoles acteurs des projets	- Nb de bénévoles participant aux PSF et PF	Création de pôle de bénévoles par thématique	X	X	X	X
				Création de groupe ou commission bénévoles	X	X	X	X
	Favoriser un exercice collégial de la gouvernance	Des administrateurs actifs dans la vie de l'association	- Nb de personnes ayant une mission définie dans le CA	Répartition des responsabilités des membres du bureau et du CA	X	X	X	X
Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	Former l'équipe salariée, les administrateurs et bénévoles à la	Salariés et habitants formés sont outillés pour pratiquer le DPA	- Nb de salariés formés - Nb d'habitants formés	Formation AURACS et FCSR	X	X		
				Participation à des échanges d'expériences avec d'autres centres sociaux.	X	X		

	démarche du développement du pouvoir d'agir (DPA)	Un groupe d'échange de pratique est mis en place entre salariés formés	- CR réunion échanges de pratiques interne et externe					
	Intégrer l'écoute des situations, problèmes des habitants dans nos pratiques quotidiennes	Nous sommes collectivement plus à l'écoute des situations problèmes des habitants Les échanges sur l'écoute sont réguliers dans les temps d'équipe Le centre social est considéré comme un lieu d'expression et de débat entre habitants	- Nb de situations problèmes discutées en réunion d'équipe - Nb de sorties en dehors du centre social pour aller écouter (y compris, temps conviviaux etc.) - Nb de participants aux débats - Nb de soirées débats	Echanges sur l'écoute du territoire dans les réunions d'équipe	X	X	X	X
Organisation du temps de travail pour aller écouter les habitants sur les lieux de vie etc.				X	X	X	X	
Mise en place d'une boîte d'expression à l'accueil « Boîte à cailloux »)				X				
Ecoute dans les animations, temps festifs et à l'accueil				X	X	X	X	
Organisation de petits dej / goûters / apéros dans différents quartiers				X	X	X	X	
Organisation de café débat / ciné débat sur des sujets d'actualité ou qui préoccupent les habitants				X	X	X	X	
Développement de l'écoute sur les réseaux sociaux				X	X	X	X	
	Faire que le centre social soit davantage repéré comme lieu d'action collective	La communication sur le rôle du centre social dans l'accompagnement du pouvoir d'agir est claire Un nom complémentaire à « centre social » est choisi	- Nb d'habitants venus présenter une situation problème au centre social	Intégration du DPA sur nos supports de communication (plaquette, site etc.)	X	X	X	X
Organisation de temps d'information des habitants sur le pouvoir d'agir					X	X	X	
Sensibilisation des partenaires sur notre rôle d'accompagnateur					X	X	X	
Communication de notre rôle sur le pouvoir d'agir dans les évènements et actions					X	X	X	
Réflexion sur le nom de « centre social pour ajouter un nom qui parle davantage aux habitants							X	
	Accompagner des groupes d'habitants	Au moins un groupe est accompagné	- Nb de groupes accompagnés	Accompagnement de groupes d'habitants pour la résolution de leurs problèmes communs		X	X	X
Création de partenariats avec les acteurs locaux pour accompagner la démarche du pouvoir d'agir						X	X	

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement des seniors

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions	Saisons de mise en œuvre			
					2023 - 2024	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027
Identifier les besoins et envies des seniors en situation d'isolement	Aller à la rencontre des seniors	Nous atteignons des « invisibles » seniors	- Nb de personnes contactées par ce biais	Activités hors les murs (lieux de vie ; salles annexes) dans les quartiers où nous sommes peu ou pas présents pour rencontrer les « invisibles » (ex : café/apéro itinérant régulier (en bas des immeubles))	X	X	X	X
				Liens téléphoniques	X	X	X	X
		Permanences et animations numériques délocalisées voire à domicile			X	X	X	
		Ecoute lors des activités hors les murs et dans les activités à l'intérieur du centre social		X	X	X	X	
	Faciliter l'accès au centre social	Une navette est mise en place	- Nb de navette ou co-voiturage	Mise en place d'une navette conduite par des bénévoles entre les quartiers de Ste Foy pour venir au centre social.		X	X	X
				Invitation du public de la maison de retraite, du clos Beausoleil, des foyers etc.	X	X	X	X
	Participer à la dynamique partenariale autour des seniors isolés	Le partenariat permet d'atteindre des seniors que nous n'atteignons pas auparavant	- Analyse par les professionnels des CSF concernés de la plus-value du travail en partenariat	Accueil temps d'informations CARSAT	X	X	X	X
				Participation aux instances partenariales (gérontologie Métropole, gérontologie Mairie)	X	X	X	X
				Rencontres régulières avec les acteurs « seniors » de la commune (VillÂge, OFTA etc.)	X	X	X	X
				Construction d'actions avec les acteurs « seniors » dans le cadre de la semaine bleue	X	X	X	X
				Accompagnement des personnes isolées à la découverte des autres acteurs locaux (VillÂge, OFTA etc.)	X	X	X	X
				Participation au plan canicule	X	X	X	X
Favoriser les liens et les échanges collectifs	Proposer des activités de loisirs et culturelles adaptées	Les animations proposées répondent aux attentes des seniors	- Nb d'actions proposées	Atelier histoire de la ville, du quartier, du numérique vu par les seniors,... Rapprochement avec l'association « La Fontanière »	X	X	X	X
			- Nb de participants	Sorties culturelles / patrimoine	X	X	X	X
			- Nb de nouveaux seniors	« Marcher ensemble »	X	X	X	X
			- Retour qualitatif des participants (questionnaire ponctuel)	Atelier équilibre et mémoire	X	X	X	X
				Atelier loisirs seniors (gym douce etc.)	X	X	X	X
				Atelier mémoire remue méninges	X	X	X	X
		- Nb d'actions proposées	Temps seniors au moment de Noël	X	X	X	X	

	Proposer des temps conviviaux	Les animations proposées répondent aux attentes des seniors	- Nb de participants - Nb de nouveaux seniors - Retour qualitatif des participants (questionnaire ponctuel)	Soutien à la mise en place de projets d'habitants	X	X	X	X
				Inclusion d'animations adaptées pour les seniors dans les temps festifs (fête de quartier, après-midi jeux etc.)	X	X	X	X
				Animation « Alors on danse »	X	X	X	X
	Proposer des activités l'été	Des animations seniors sont mises en place l'été	- Nb d'actions proposées - Nb de participants - Nb de nouveaux seniors	Propositions d'animations en juillet et fin août		X	X	X
Valoriser les savoirs et savoir-faire des seniors	Permettre la mise en lumière des talents et compétences	Les savoirs et savoir faire des seniors sont mis en valeur	- Nb de temps de mise en valeur de ces savoir-faire	Exposition des créations des seniors faites pendant les ateliers et les projets d'habitants	X	X	X	X
				Transmission de la mémoire à travers des supports (contes, photos, cartographie, podcast)	X	X	X	X
	Développer le bénévolat des seniors	Le nombre de bénévoles seniors augmente	- Nb de seniors engagés dans une action de bénévolat	Proposition de missions de bénévolat adaptées	X	X	X	X
Favoriser les liens intergénérationnels	Développer des actions inter secteurs	Une animation intergénérationnelle est organisée par programmation	- Nb de temps intergénérationnels - Nb de participants seniors	Temps conviviaux intergénérationnels (ex : déjeuner + « alors on danse », action découverte de l'histoire de Ste Foy etc.)	X	X	X	X
				Activités intergénérationnelles avec les 3 – 11 ans et seniors (ex : ateliers jeu vidéo intergénérationnels dans le cadre du CLAS, etc.)	X	X	X	X
				Projet intergénérationnel avec les écoles (ex : « Marcher avec l'école »)	X	X	X	X
				Podcast intergénérationnel	X	X	X	X
	Créer des animations intergénérationnelles lors des moments festifs du centre social	Les seniors participent davantage aux temps festifs du centre social	- Nb de seniors présents sur les temps festifs	Après-midi jeu/ fêtes	X	X	X	X
				Grands jeux sur une journée intergénérationnelle	X	X	X	X
Carnaval intergénérationnel				X	X	X	X	

Axe 3 : Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre				
					2023 - 2024	2024 - 2025	2025 - 2026	2026- 2027	
Favoriser l'entraide et la solidarité entre habitants	Développer les actions d'entraide et de solidarité	Le centre social permet d'activer l'entraide entre habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Types d'entraides - Nb d'actions, - Nb de personnes touchées 	Ateliers autoréparation pour créer un lien lié aux savoirs, aux compétences	X	X	X	X	
				Appels aux dons	X	X	X	X	
				Atelier cuisine et repas partagé (environ 3 / an)	X	X	X	X	
				Atelier « Troc / Dons » en partenariat avec les CILS		X			
Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants	Les nouveaux habitants prennent connaissance du centre social	- Nb de nouveaux habitants accueillis	Participation à l'accueil des nouveaux arrivants organisé par la Mairie	X	X	X	X		
Développer les animations avec les habitants et les acteurs locaux	Soutenir les envies d'agir des habitants dans les animations	Les habitants s'impliquent dans le choix et l'organisation des animations	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité des réunions - Nb d'habitants participant - Nb associations accueillies 	« Lab animation » : groupe d'habitants préparant des animations (Exposition /débat/conférence/ temps festif)	X	X	X	X	
				- Accueil et prêt de locaux aux associations (ex: Petits Bambinos etc.)	X	X	X	X	
	Proposer des animations hors du centre social	La coopération avec les acteurs locaux est effective dans l'animation	- Nb d'actions, hors centre social	- Nb de lieux publics différents touchés par les actions	Temps de rencontres réguliers avec les acteurs locaux	X	X	X	X
					Co organisation d'animation de quartier avec les CILS et autres acteurs locaux hors les murs (par ex : café débat avec bibliothèque, cinéma CIL, Café solidaire)	X	X	X	X
					Aller sur les lieux publics (marché etc.)	X	X	X	X
					Fête des Lumières	X	X	X	X
					Ateliers loisirs ponctuellement à l'extérieur (ex atelier Tai Chi)	X	X	X	X
					Exposition des talents dans le quartier du Centre (ex : chapelle Ste Marguerite, Bibliothèque)	X	X	X	X
					Animations festives dans les rues, déambulation type batucada, échasses (pour Carnaval, etc.) avec le CIL du Centre	X	X	X	X
					Participation régulière au café solidaire	X	X	X	X
					Organisation café solidaire dans nos locaux (2/an)	X	X	X	X
					Atelier scène public : chanter, jouer de la musique, lire des poèmes, danser (par ex à Mont Riant)		X	X	X
	Proposer des animations conviviales au centre social	Les temps proposés répondent aux attentes des habitants	- Nb de participants	- Retour qualitatif des participants	Fête du Neyrard	X	X	X	X
					Grand Après Midi jeu	X	X	X	X

Les axes 4, 5 et 6 sont détaillés dans le Projet Famille du CS du Neyrard

Axe 7 : Etre acteur de la transition écologique sur le territoire

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre				
					2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Améliorer l'impact écologique de nos pratiques internes	Renforcer la dynamique associative sur ce thème	La charte est validée par le CA	- Nb d'habitants impliqués - Bilan qualitatif annuel de la mise en œuvre de la charte	Relance de la commission associative « transition écologique » avec un pôle de bénévoles sur la thématique	X				
				Etat des lieux des pratiques des CSF	X				
		Définition d'une charte écologique		X					
		Suivi de sa mise en œuvre et évolution			X	X	X		
	Mettre en œuvre des plans d'actions par structure ou secteur d'activité	Les plans d'actions sont effectifs	Les plans d'actions sont mis en œuvre Le centre social réduit son empreinte carbone	- Nb de salariés formés - Bilan annuel / plan d'action - Bilan carbone en début et en fin de projet	Participation à la dynamique du réseau des centres sociaux	X	X	X	X
					Formation des salariés et bénévoles	X			
		Elaboration de plans d'actions sur 4 ans par structure ou secteur intégrant toutes les dimensions des activités directes ou liées à leur fonctionnement (tri, recyclage, lutte anti gaspillage, transport, choix fournisseurs, achats groupés etc.)			X	X			
		Pilotage et suivi des plans d'actions				X	X	X	
	Poursuivre les actions en vue d'une alimentation durable de qualité	Le centre social favorise le bien manger et promeut une agriculture responsable	- Nb d'actions		Mesure de l'impact carbone du centre social				
					Cuisine bio et avec producteurs de proximité dans les deux crèches	X	X	X	X
					Recherche de solution pour les repas en ALSH et les goûters	X			
					Eveil au goût dans l'EAJE Ile Aux Copains	X	X	X	X
	Favoriser les mobilités douces pour les salariés	L'aide pour le co-voiturage est mis en place	- Nb de salariés ayant recours à la mobilité douce		Alimentation durable pour nos événements (ex : ateliers anti gaspi)	X	X	X	X
					Mise en place aide pour co-voiturage		X	X	X
Contribuer à améliorer les pratiques éco-citoyennes des habitants	Accompagner les habitants	Des initiatives favorisant la transition écologique sont identifiées et accompagnées	- Nb d'initiatives accompagnées	Poursuite prise en charge frais kilométrique vélo pour les trajets domicile-travail	X	X	X	X	
				Accompagnement des initiatives / projets d'habitants	X	X	X	X	
	Participer à ou organiser des	Le centre social participe localement à	- Nb d'actions - Nb de participants	Participation aux événements locaux et nationaux : village des initiatives, journée nettoyage, quinzaine du développement durable, semaine du goût, challenge mobilité etc.	X	X	X	X	

	actions, des évènements	la transition écologique		Organisation d'actions permettant une seconde vie aux objets : bourse aux jouets, troc et dons, ateliers auto-réparation etc.	X	X	X	X
	Mener des animations dans chaque secteur	Des animations régulières sont intégrées au programme de chaque secteur	- Nb d'actions - Nb de participants - Bilan qualitatif de chaque atelier	Ateliers de sensibilisation (ex : fresque du climat etc.)	X	X	X	X
				Ateliers zéro déchet, fait maison, compost, anti-gaspi etc.	X	X	X	X
				Intégration d'activités pédagogiques autour de l'écocitoyenneté dans tous les secteurs (Petite enfance, Enfance, adultes/familles)	X	X	X	X
				Projet Jardin partagé	X	X	X	X
Contribuer à la création d'une dynamique locale	Coopérer avec les acteurs du territoire	Le centre social est moteur et favorise l'émergence d'actions collectives	- Nb d'acteurs impliqués - Type d'actions communes - Nb d'actions communes - Bilan qualitatif avec les acteurs	Rencontre des différents acteurs	X			
				Création et animation de temps de concertation	X	X	X	X
				Création de partenariat autour d'actions communes		X	X	X

7.3 Modalités de suivi et d'évaluation

7.3.1 Démarche

Le projet social est le résultat d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, acteurs et partenaires locaux. Le document en est l'expression, et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par le Centre Social.

Fort de l'expérience du précédent projet, nous avons fait le choix de reconduire une démarche d'évaluation continue tout au long de la vie du projet, afin d'en analyser les résultats entre deux renouvellements. La continuité de la démarche permet de gérer le projet en repérant les faiblesses puis d'apporter des corrections. En plus de permettre de gagner du temps dans 4 ans, cette démarche l'inscrira dans une dynamique et le fera vivre.

Les objectifs du suivi et de l'évaluation que nous allons mettre en place sont multiples :

- Pouvoir faire des points d'étapes et piloter le projet au cours de sa réalisation en ajustant.
- Porter des jugements en profondeur sur le projet ; identifier la plus-value de celui-ci et vérifier son « succès », en utilisant les critères d'évaluation. Cette démarche vise à « nous » faire progresser collectivement de manière continue.
- Mettre en valeur les réussites du projet, communiquer et informer, dans le cadre du suivi des projets avec les partenaires institutionnels.
- Renforcer la synergie initiée par la démarche participative d'élaboration des projets aux niveaux interne (équipe-bénévoles-adhérents) et externe (acteurs locaux-habitants) pour développer la « culture projet » et l'infuser à tous les étages de la structure.

7.3.2 Stratégie, modalités et outils adoptés

Pour mettre en œuvre cette démarche amorcée en 2019 aux CSF, le comité de pilotage du renouvellement du projet social a ajusté la stratégie, les modalités et les outils qu'il souhaite appliquer pour cette évaluation continue au cours des quatre années du projet :

Stratégie	<p>L'évaluation continue se fera par axe du projet. Cela doit permettre d'ajuster la mise en œuvre des actions au fur et à mesure afin de mieux répondre aux orientations décidées.</p> <p>Pour faciliter ce travail, nous utiliserons le tableau de bord de suivi des objectifs généraux et opérationnels, avec les résultats obtenus et les indicateurs (cf. arbre à objectifs), renseigné annuellement. Cette méthode visera à :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ apprécier la mise en œuvre du projet et mieux le piloter✓ permettre une analyse régulière de chaque axe ; <p>En plus de cette évaluation continue, l'association se laisse la possibilité d'engager une démarche d'évaluation thématique au cours du projet afin de pouvoir être réactif sur ce qui préoccupe les CSF. En ce cas, elle sera basée sur un critère d'évaluation (l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, la pertinence, l'utilité sociale) choisi en fonction d'une question évaluative.</p>
------------------	--

Modalités	<p>La périodicité retenue est annuelle pour une présentation des résultats dans le rapport annuel et lors de l'Assemblée Générale. Elle permettra de proposer des révisions ou ajustements des objectifs opérationnels et des activités qui pourront être appliqués dès le démarrage de la saison suivante en septembre.</p> <p>Dans le cas d'une évaluation thématique en cours de projet, pour garantir une démarche participative permettant d'associer toutes les composantes des Centres Sociaux Fidésiens, un comité d'évaluation composé de salariés, bénévoles et adhérents, sera créé selon une répartition définie par le CA. Pour que la démarche soit inclusive et prenne en considération les points de vue de toutes les parties prenantes,</p>
------------------	---

	l'évaluation questionnera une diversité d'acteurs : adhérents, usagers, bénévoles, administrateurs, habitants non usagers, partenaires locaux ... Le choix des questions évaluatives dépendra des besoins d'actualité identifiés par le Conseil d'Administration. Les questions pourront être soit identiques pour les deux centres sociaux soit différenciées par centre social, pour ajuster les actions au plus près du terrain.
--	---

Outils	<p>Les outils utilisés sont choisis pour leur simplicité et efficacité afin que la démarche d'évaluation ne soit pas une démarche « d'expert » mais appropriable par tous. Ces outils doivent être accessibles et utilisés lors de temps d'animation participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches-actions : avec des indicateurs de réalisation et de résultats (cf. grille d'évaluation d'une action ci-dessous). - Suivi en réunion d'équipe hebdomadaire par le Centre Social - Un plan d'actions annuel qui sert de tableau de bord pour piloter et suivre les projets - Le rapport annuel : depuis 2019, la trame du rapport annuel reprend celle de l'arbre à objectifs. Cela permet une analyse par objectif général plutôt qu'un bilan d'activités par secteur. - Un séminaire annuel d'évaluation : une journée de travail avec les salariés, ouverte aux habitants pour analyser un ou plusieurs axes du projet. Expérimenté en 2021, elle permet une analyse collective. - Des animations complémentaires dans le cadre d'une évaluation thématique : ateliers participatifs, entretiens avec les usagers, entretiens collectifs avec les partenaires locaux, murs parlants à l'accueil, « porteurs de paroles », réunions du comité « évaluation ».
---------------	---

Grille d'évaluation d'une action

<u>Titre de l'action</u>	<u>Objectifs</u> <u>Généraux</u> <u>Opérationnels</u>	<u>Réalisations prévues</u> <u>Réalisations atteintes</u> <u>Résultats visés</u> <u>Résultats atteints</u>	<u>Les écarts constatés</u> <u>Les facteurs explicatifs</u>	<u>Evolutions</u> <u>Propositions</u>
--------------------------	---	---	--	--

La grille expérimentée au cours du projet 2019-2023 a porté ses fruits, nous la reconduisons. Elle est basée sur la comparaison entre les résultats/réalisations attendus et les résultats/réalisations obtenus. Les écarts permettent d'analyser les résultats. L'analyse prendra en considération l'évolution de l'environnement, du territoire ou de tout autre élément externe ou interne qui a influé sur la mise en œuvre de l'action.

7.4 Modalités de participation des habitants – gouvernance

7.4.1 L'organisation associative

Les Centres Sociaux Fidesiens sont une association loi 1901 issue du regroupement en 1999 entre le Centre Social et Familial du Neyrard et le Centre Socioculturel de la Gravière et de Beaunant. Ils sont gérés par un unique conseil d'administration (CA) et représentés par son président. Les statuts de l'association ont été actualisés par l'AG extraordinaire du 8 octobre 2021. Ils précisent notamment la composition du CA répartis dans 3 collèges :

- Membres actifs (toute personne non salariée de l'association qui est à jour de son adhésion) : 14 personnes actuellement sur 16 sièges au maximum
- Membres de droit : 2 personnes dont 1 représentant la Municipalité et 1 représentant la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
- Membres associés (les organisations à but non lucratifs qui adhèrent à l'association) : 1 personne actuellement sur 3 sièges au maximum

Il est important de préciser que l'adhésion est unique et donne accès aux activités des deux centres sociaux. Ainsi, les administrateurs ne sont pas mandatés par le Centre Social mais par l'Assemblée Générale de l'association. Concrètement, il n'y a donc pas de représentation par centre social. Des invités peuvent participer sans droit de vote aux différentes sessions. Le CA se réunit en moyenne une fois tous les mois et demi de septembre à juin. Le mandat des administrateurs élus en Assemblée Générale est de 3 ans. Il y a actuellement une bonne représentativité dans la composition du CA entre retraités (5) et actifs (10), anciens (7) et moins de 2 ans au CA (8), hommes (5) et femmes (10). Cela permet une complémentarité et témoigne d'une bonne vitalité associative avec notamment un renouvellement régulier. La gouvernance est stable

Le bureau est élu chaque année par les administrateurs, il est actuellement composé de :

- 1 président et 1 vice président
- 1 secrétaire et 1 secrétaire adjoint
- 1 trésorier et 1 trésorier adjoint

Dans le but de favoriser un renouvellement démocratique, les nouveaux statuts prévoient que les mandats de président, secrétaire et trésorier ne peuvent être exercés par la même personne plus de 6 ans. Cela s'est concrétisé en 2022 par l'arrivée d'un nouveau trésorier et par le renouvellement en cours du poste de président. Par ailleurs, les nouveaux statuts donnant la possibilité de définir de nouvelles fonctions au bureau pour mieux répondre aux besoins de l'association, le CA a déterminé les postes pour la saison 2023-2024 : 1 président, 1 trésorier, 1 secrétaire, 1 chargé de mission « employeur », 1 chargé du partenariat et 1 chargé de vie associative.

Le bureau se réunit 1 à 2 fois entre chaque CA pour mettre en œuvre les décisions du CA et suivre l'actualité des Centres Sociaux Fidesiens. En fonction des événements, il peut être amené à se réunir plus souvent. De même, dans le cas de questions particulières, des commissions ou des groupes de travail peuvent être mis en place composés d'administrateurs et d'habitants. Actuellement deux commissions thématiques et un groupe de travail sont mis en place :

- Commission ressources : elle a pour mission de réfléchir à la diversification des ressources financières de l'association et d'anticiper l'évolution de son modèle socio-économique. Elle est pilotée par la trésorière.
- Commission transition écologique : elle a pour but de piloter l'axe transversal « transition écologique » du projet social.
- Groupe préparation de l'AG : composé d'administrateurs, il propose des animations et prépare chaque année l'assemblée générale.

7.4.2 Les usagers - bénévoles

Les bénévoles ont une place importante dans la vie du Centre Social. La possibilité de s'impliquer, de participer et de s'engager comme bénévole est variée et peut être ponctuelle ou permanente. L'engagement bénévole permet l'organisation d'activités qui ne pourraient avoir lieu sans lui. De plus, il assure le pilotage par les habitants d'un grand nombre d'activités. Au cours du précédent projet, un travail de structuration du

bénévolat a été effectué avec la création d'une charte du bénévolat, d'un parcours d'intégration de suivi et d'accompagnement des bénévoles. Cela permet de fidéliser et valoriser les bénévoles tout en favorisant leur implication accrue dans les projets sociaux et familles.

Dans le tableau ci-dessous, nous caractérisons cette participation selon les 5 types de participation définis dans la circulaire CNAF 2012.

Types de participation définis selon la circulaire CNAF 2012	Nombre de personnes en 2022 ³	Description
La présence, consommation de services ou d'activités	730 familles adhérentes	Soit 854 familles pour 1 299 personnes inscrites à une activité en 2021 pour les deux centres.
L'implication dans une instance d'information et de consultation	Difficilement mesurable	Il s'agit de réunions d'information sur un thème précis.
La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif	68	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration du projet social a été l'occasion de mobiliser environ 30 personnes tout au long du processus - L'organisation d'un week-end familles suit la logique de projet d'habitants (cf. ci-dessous) tout en étant ponctuelle. Elle mobilise environ 20 personnes au cours de 2 à 3 rencontres - La bourse aux jouets mobilise 18 familles organisatrices soit 36 personnes
La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité	96	<p>On peut distinguer 3 catégories au sein du centre :</p> <p><u>Les animateurs bénévoles « permanents » en appui ou en gestion d'activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 bénévoles pour les activités adultes/familles - 8 bénévoles pour les activités enfance (dont accompagnement scolaire) - 1 bénévoles pour les activités en crèche - 1 bénévole pour l'accueil - 1 bénévoles pour des appuis logistiques et bricolage <p><u>Les projets d'habitants</u> : il s'agit d'initiatives d'habitants qui deviennent un projet collectif. Ils sont généralement accompagnés par un salarié. Actuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe Chantons ensemble et Mélomania : 33 personnes - Table de la Gravière : 4 personnes - Création libre : 1 - Atelier photo : 8 - Jardin partagé : 4 familles soit 8 personnes <p><u>Les commissions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission ressources : 6 personnes - Commission transition écologique : 2 personnes - Groupe AG : 3 personnes
La contribution au processus de décision	15	Il s'agit des membres du CA du collège membres actifs et associés ; les membres de droit ne sont pas comptés.

La crise sanitaire (suspension du bénévolat) a engendré une baisse sensible du bénévolat en 2020 et 2021. Cependant, à partir de la rentrée de septembre 2022, nous avons constaté un rebond conséquent avec 40 bénévoles différents. Le bénévolat dans la « collaboration permanente » et dans la « contribution au processus de décision » est significatif. Il représente 1 ETP en 2022 (Equivalent Temps Plein en heures travaillées). La valorisation de ces heures (1 559 heures cumulées), charges comprises, se fait sur la base du taux horaire d'un salarié, si l'association avait recours à un salarié. Elle est valorisée pour un montant de 33 400 € (hors participation des membres du CA).

³ Estimation du nombre de personnes différentes, certaines personnes s'impliquant dans plusieurs activités.

Le pilotage du projet reposera donc sur une gouvernance stable et une vie associative dynamique:

- ✓ des décisions stratégiques prises par le conseil d'administration
- ✓ un suivi continu par le bureau
- ✓ des commissions associatives pour faire des propositions au CA : Ressources - Transition écologique
- ✓ des bénévoles d'activités impliqués en augmentation. L'enjeu de ce projet social (cf. axe 1) sera de les impliquer davantage dans la démarche de suivi des projets

7.5 Organisation, ressources, moyens affectés

7.5.1 Les ressources humaines salariées

7.5.1.1 Effectif

En 2022, les Centres Sociaux Fidesiens sont composés de 39 salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) soit une augmentation d'1 ETP par rapport à 2018. Le Centre Social du Neyrard est composé de 22 ETP pour 43 salariés différents. La répartition des postes en fonction de Pilotage – Logistique – Activités est jointe à la demande de renouvellement d'agrément. Nous comptons dans nos effectifs 2 salariés en emplois aidés (dispositif CEC) et 4 apprentis. Parmi ces 6 postes, 5 sont dans le secteur enfance intervenant alternativement dans les deux centres sociaux.

7.5.1.2 Organigramme

Les délégations de pouvoir du CA au bureau, président, trésorier, directeur et directrice adjointe sont définies et votées par le Conseil d'Administration. Le directeur et la directrice adjointe forment l'équipe de direction. L'équipe de direction rend compte de l'activité et fournit les éléments nécessaires à la prise de décision au bureau et conseil d'administration.

En terme organisationnel, l'équipe salariée est composée de 3 entités (cf. également organigramme) :

- Une équipe de coordination composée des postes qui assurent un appui/support aux deux centres sociaux : il s'agit des fonctions de direction, de comptabilité, paies, inscriptions et facturation, de gestion administrative des RH, de la coordination des animateurs et de l'accueil de loisirs de la ferme des Razes, de l'appui pédagogique aux équipes enfance et de l'animation numérique
- Une équipe dédiée au centre social du Neyrard
- Une équipe dédiée au centre social de la Gravière

Chaque équipe de centre social assure la mise en œuvre et la gestion des activités du projet social. Pour cela, elle est composée d'un responsable par secteur d'activités (Petite enfance, enfance, adultes/familles et accueil). Dans chaque centre social, une référente familles pilote spécifiquement la mise en œuvre du projet famille. Depuis la saison 2021-2022, le secteur adultes/familles a été renforcé par une animatrice adultes/familles à temps partiel pour permettre le développement des activités auprès des seniors. L'équipe du Centre Social de la Gravière est pilotée par la directrice adjointe et l'équipe du Centre Social du Neyrard par le directeur également responsable de l'équipe de coordination.

L'organigramme des liens hiérarchiques est présenté en page suivante.

7.5.1.3 Temps de travail et qualification des postes de direction et de référent familles

Le directeur et la directrice adjointe ont tous deux un diplôme de niveau 7 (anciennement I). Ils sont employés à plein temps.

La référente familles du CS de la Gravière est employée à plein temps. La référente famille du CS du Neyrard travaille à 90 %. Toutes deux ont un diplôme de niveau 6 (anciennement II).

7.5.1.4 Dialogue social au sein des CSF

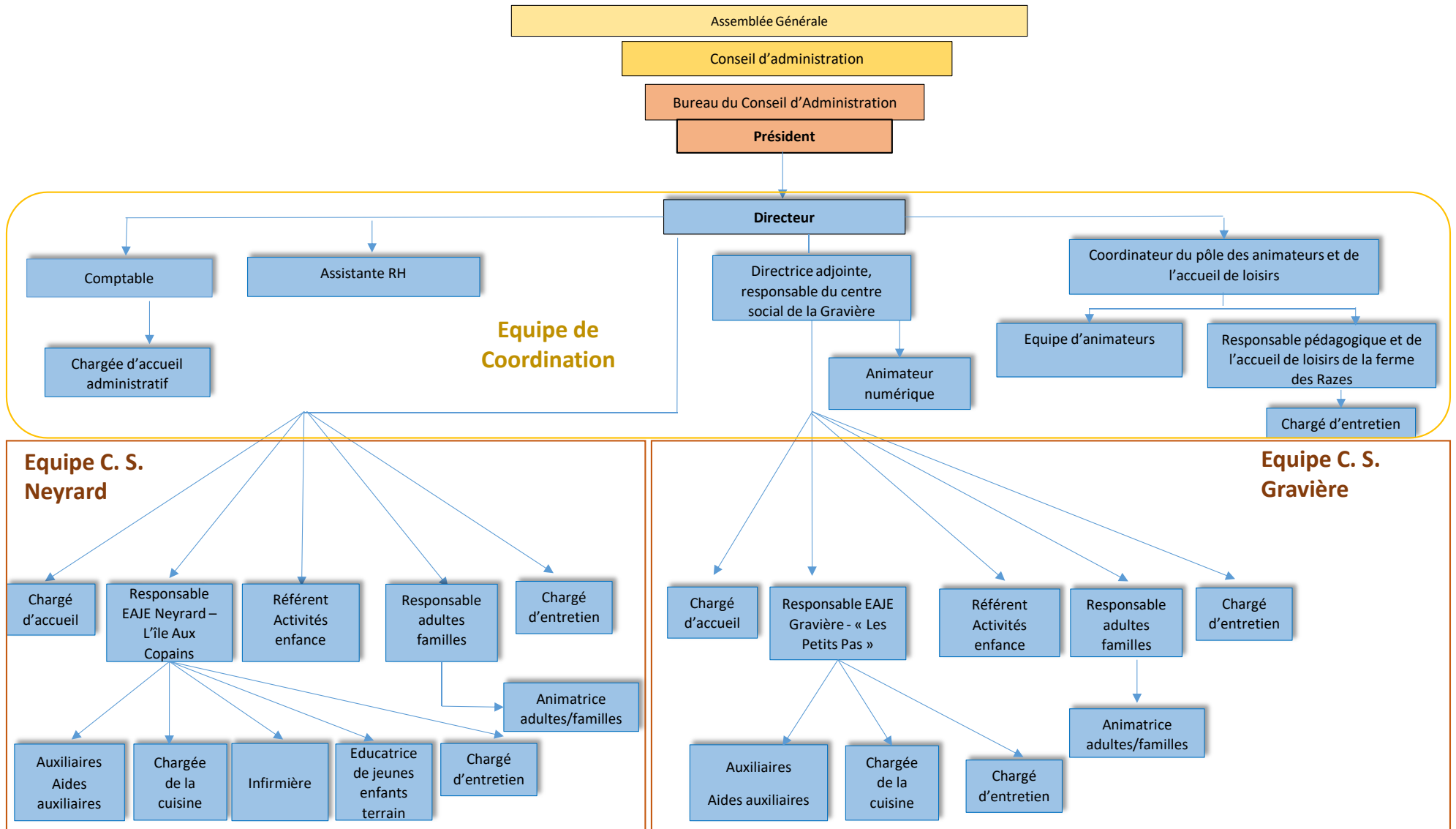
Les CSF ont mis en place un Comité Social et Economique qui est actuellement en cours de renouvellement. Suite à l'absence de candidat éligible aux 1^{er} et 2^e tours des élections professionnelles, il y a actuellement une vacance de représentation du personnel. Des nouvelles élections sont programmées en juin 2023. La

représentation du personnel prévoit un collège unique salarié permettant deux membres titulaires, et deux suppléants.

7.5.1.5 Les facteurs et conditions de réussite des projets social et famille 2023-2027

Au plan humain, la mise en œuvre de ces projets nécessitera de poursuivre le renforcement des compétences de salariés sur certaines thématiques des projets et notamment le « Pouvoir d’agir », la « Transition écologique », « la prise en compte du Handicap dans les activités enfance et petite enfance ». Il s’agira également de renouveler certaines formations sur les thématiques « Bien vieillir » et « numérique » suite à des départs de salariés au cours du précédent projet. Les formations nécessaires seront planifiées au plan de développement des compétences.

L’équipe salariée est qualifiée et mobilisée dans l’animation, la mise en œuvre et le suivi des projets. Des outils sont utilisés pour intégrer les projets sociaux et familles dans la gestion quotidienne des activités (cf. partie 7.3). Ces pratiques de travail tendent à construire une culture « projet ».



7.5.2 Les ressources financières

7.5.2.1 Tendances et évolutions

Comparaison des résultats des exercices clos depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Charges (en €)	2 272 783	1 701 390	1 662 166	1 526 614	1 573 346	1 433 891	1 577 771
Résultat (en €)	389 392	- 16 886	- 606	- 14 776	+ 5 593	+ 49 744	- 10 231
Résultats d'exploitation (en €)	- 115 291	-38 079	- 30 639	- 26 144	+ 18 842	+ 52 190	-23 081
Evènements significatifs	*Vente locaux du CS du Neyrard		*Réorganisation *Arrêt emplois aidés *Arrêt TAP	*Création poste de directeur adjoint sans financement complémentaire	*Développement des activités adultes	*Crise sanitaire	*Utilisation fonds propres pour renforcer le secteur adultes

En 2016, un état des lieux financier basé sur les exercices 2014 et 2015 a mis en évidence un déficit structurel installé avec des résultats d'exploitation fortement déficitaires. En effet, à cette période, le financement du développement de l'association a porté en priorité sur les activités avec une prise en charge insuffisante des charges de gestion et de pilotage. L'existence de fonds propres a permis d'absorber ces pertes sans que la pérennité de l'association soit remise en cause à court terme.

La mise en œuvre d'un projet de réorganisation interne en 2017 a permis d'une part, d'avoir une organisation mieux adaptée à nos activités, et d'autre part, d'améliorer la situation financière en optimisant la gestion et en effectuant des économies d'échelle. La situation financière stabilisée à partir de 2017 a alors permis d'envisager une nouvelle phase de développement des activités en lien avec les orientations des projets sociaux et familles 2019-2023. Ce développement a été financé par une recherche de financement complémentaire (appels à projets etc.). A titre indicatif, cette diversification des fonds représentait 34 500 € en 2022. Cependant, cela induit deux nouveaux aspects à prendre en compte :

- Les incertitudes sur leur renouvellement et donc la pérennisation de ces actions
- Le temps important nécessaire à la recherche puis à la justification de ces financements

2020 a été une année marquée par la crise sanitaire et la fermeture partielle ou totale de nombreuses activités (confinement) qui a induit une baisse de charges, ce qui explique en partie le résultat exceptionnellement excédentaire. Le CA a décidé d'utiliser en partie cet excédent pour les années 2021, 2022 et 2023 en vue d'accompagner le développement des activités seniors et numériques, orientations fortes des projets 2019-2023.

A partir de l'année de 2022, nous faisons face à un contexte externe préoccupant qui risque d'avoir des incidences importantes sur la mise en œuvre des projets dès 2023. En effet nous subissons des augmentations de charges sur lesquelles nous ne pouvons pas agir :

- ✓ Augmentations des coûts des fournitures et achats de consommables et matériel, des transports,... liées à la forte inflation.
- ✓ Une hausse mécanique de la masse salariale suite aux différentes valorisations du SMIC (+5,6 % en 2022) et de la valeur du point (+4.5% entre décembre 2021 et janvier 2023)
- ✓ Les coûts des fluides et de l'énergie (chauffage, électricité etc.) nous étant refacturés par la ville, nous supportons une forte hausse liée à la crise énergétique depuis 2021 (cf. plus loin)

Par ailleurs, la diminution progressive des aides de l'Etat pour le financement du conseiller numérique vient fragiliser la pérennité de nos activités numériques.

Les produits restant au mieux constants, cela remet en cause notre équilibre financier à activité constante. Des mesures ont d'ores et déjà été votées par le CA dans le cadre de l'élaboration du Budget 2023 :

- ✓ Une hausse des tarifs des activités pour les habitants : + 5 % à compter du 1^{er} juillet 2023 et augmentation du prix des repas de 60 centimes à compter du 1^{er} janvier
- ✓ Le développement de la recherche de financements via les réponses aux appels à projets notamment

- ✓ La poursuite de l'optimisation de gestion et la recherche d'économie (comparaison des fournisseurs, renouvellement adhésion au réseau Apogées, réduction des coûts (copies, etc.))
- ✓ Le recours à l'apprentissage pour certains postes en enfance et au niveau administratif
- ✓ La relance de la Commission Ressources du CA pour anticiper l'évolution du modèle économique des CSF, imaginer et prospecter de nouvelles sources de financements à moyen terme

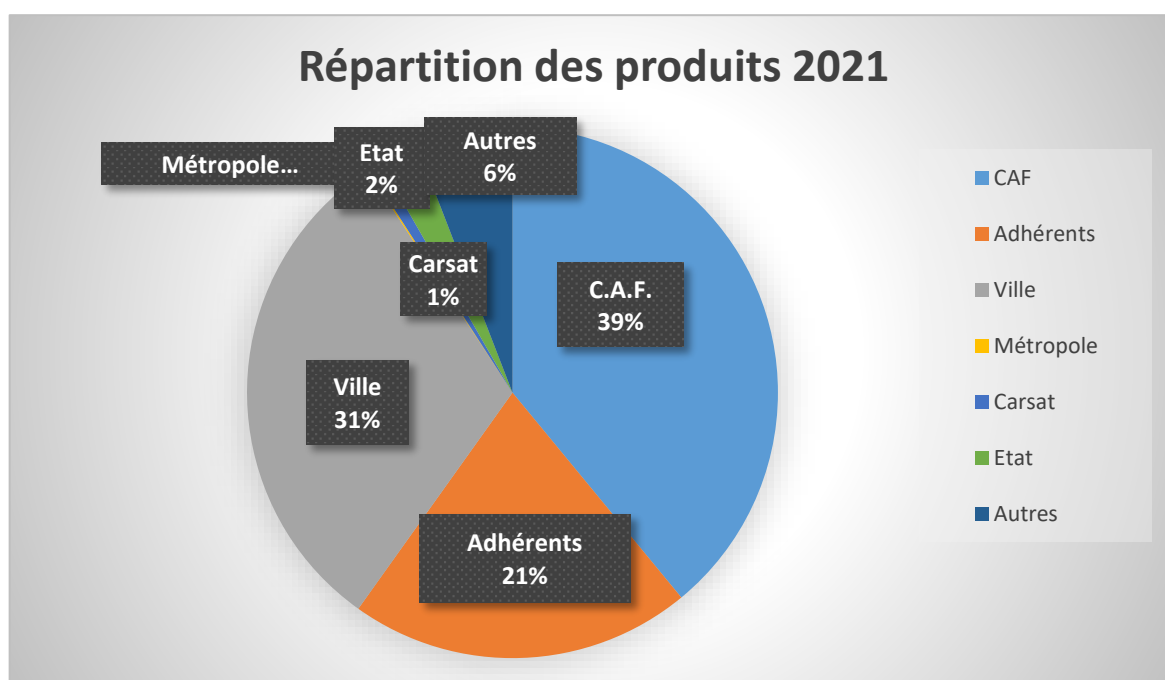
Mais, l'ampleur de ces hausses de charges nécessitera de consulter nos partenaires institutionnels (Mairie, CAF, Métropole) pour une concertation sur une révision des subventions de fonctionnement.

7.5.2.2 Evolutions et répartitions des produits et des charges

Nous nous basons sur l'année 2021 qui correspond au dernier exercice comptable clos actuellement.

- **Les produits**

Hors l'année exceptionnelle 2020, le montant des produits est resté stable en 2019 et 2021 (1 468 878, 60 €). Ils augmentent néanmoins de 4 % par rapport à 2018 du fait de diversification des sources de financement.



La CAF est le premier partenaire financier à hauteur de 39% des produits. Néanmoins, il est à noter que la subvention de fonctionnement pourtant déjà très faible est passée de 1 190 à 0 € au cours du précédent projet. Cette absence de subvention de fonctionnement significative, à l'inverse des autres centres sociaux du Rhône, reste un handicap pour les CSF.

La Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon a maintenu la subvention de fonctionnement et du Contrat Enfance Jeunesse au cours du précédent projet. Cela représentait 31 % des produits de l'année 2021.

La participation des usagers est significative à hauteur de 21% des produits, elle reste stable.

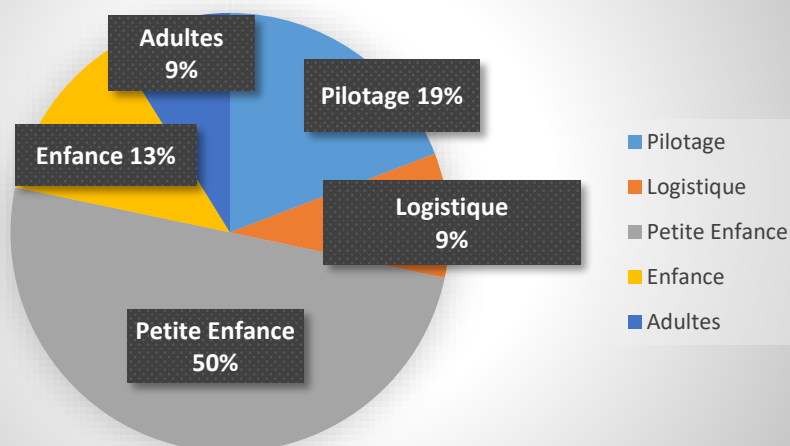
Les autres financements incluant la CARSAT et la Métropole représentent 7 % des produits soit une augmentation sensible du fait de l'obtention de nouveaux financements (conférence des financeurs, ANCT etc.).

Enfin, l'Etat intervient de manière indirecte à hauteur de 2 % au travers du financement des emplois aidés présents dans l'association (forte baisse par rapport à 2017 (11%) suite à l'arrêt des emplois d'avenir).

- **Les charges**

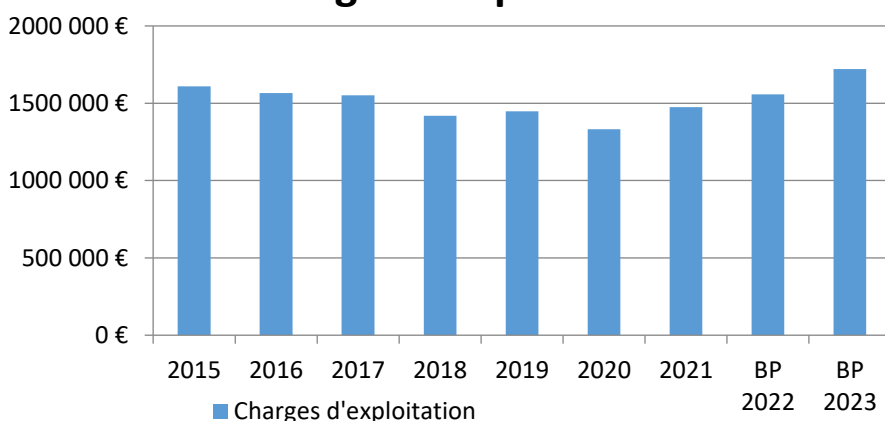
Après plusieurs années à la baisse traduisant un effort constant dans la maîtrise des coûts, le montant des charges est en légère hausse en 2021 (1 479 110,10 €) par rapport à celui de 2019 (+ 0.85 %).

Répartition des charges 2021



La répartition des charges est stable avec des charges logistiques à 9 %, de pilotage à 19 %. La part des dépenses d'activités avant répartition des coûts indirects logistiques représente 72 % (dont 50 % pour la petite enfance, 13 % pour l'enfance et 9 % pour le secteur adultes familles).

Charges d'exploitation



Le graphique ci-dessous met en évidence l'évolution des charges d'exploitation. On constate la baisse amorcée en 2016 suite à la réorganisation des CSF et la reprise à partir de 2021 sous l'effet combiné du développement des activités et de la hausse des coûts liée à l'inflation.

Tableau de l'évolution de la facture du chauffage

Centre Social du Neyrard et de la crèche Ile aux Copains

	2019	2020	2021	2022
Ile aux Copains	1 804.12 €	2 755.54 €	4 481.45 €	8 273.64 €
C.S. Neyrard	1 713.91 €	2 617.76 €	4 257.37 €	7 859.95 €

L'évolution des coûts des fluides est un sujet de préoccupation pour l'association.

En effet, la charge de chauffage a augmenté très fortement depuis 2019 (+ 458 %). Le tableau ci-contre montre l'évolution de cette charge sur les 4 dernières années pour le centre social du Neyrard. Cela représente un surcoût annuel de 12 6115 € euros uniquement pour le CS du Neyrard. C'est une source d'insécurité financière pour l'association.

7.5.2.3 Fonds propres

La CAF préconise 3 mois de fonds de roulement / charges d'exploitation.

Fin 2021, l'association disposait de 839 947 euros de fonds propres (après déduction de l'actif immobilisé à hauteur de 112 601 euros), ce qui représente 5,8 mois de fonds de roulement des charges d'exploitation prévisionnelles 2023. Déduction faite des 3 mois d'avance de trésorerie, les CSF ont une marge de manœuvre de 409 747 euros.

Il est important de rappeler que les fonds propres de l'association ne sont pas issus de fonds publics mais ont été constitués suite à la vente de nos anciens locaux rue du Neyrard obtenus lors de la création du centre

social du Neyrard. Ils sont un levier pour nous aider à investir dans la structure afin de la rendre plus solide et pérenne mais aussi pour la sécuriser dans une période de plus en plus incertaine et fortement contrainte par l'inflation. Ces fonds propres ne doivent pas se substituer aux financements publics.

Rappel sur la vente des locaux du Neyrard

Les locaux du centre social du Neyrard appartenait à l'association. Ils ont été vendus. Le centre social du Neyrard s'est déplacé en mai 2014 dans des locaux construits par la Ville, le Meridien ». Dans la négociation avec la ville « *la préoccupation du conseil d'administration de l'association a été de veiller à pouvoir assurer :*

- Une sécurité pour le futur au-delà des 10 années avec une indépendance financière et la pérennité du projet de l'association

- Une marge d'auto-financement à court terme »

Le montant de la vente s'élevait à 1 050 000 euros. Les CSF ont versé à la Ville un droit d'entrée équivalent à 10 ans de loyer soit 566 000 euros. Une mise à disposition gratuite des locaux est prévue à l'issue des 10 ans.

Les CSF ont décidé d'utiliser une partie de ces fonds propres en 2023 pour assurer le maintien des activités dans un contexte de hausse des charges due à l'inflation (cf. plus haut) sans hausse équivalente des produits. C'est le sens du vote d'un BP 2023 déficitaire par le CA. Cela permettra de :

- Traverser cette année de transition en sécurisant les actions prévues en 2023 tout en suivant les évolutions institutionnelles :
 - ✓ Nouvelle COG entre la CNAF-Etat en juin 2023
 - ✓ Concertation avec nos principaux partenaires institutionnels (Mairie, CAF, Métropole)
- En fonction de ces évolutions, anticiper l'avenir pour construire le nouvel équilibre financier des CSF sans décision précipitée :
 - ✓ Relancer la commission Ressources pour diversifier nos ressources
 - ✓ Accélérer la recherche de nouveaux partenariats, réponses à des appels à projets...
 - ✓ Préparer 2024 et les années suivantes : modification de modèle ? modification ou réduction d'activités?

7.5.2.4 Les facteurs et conditions de réussite des projets social et famille 2023-2027

Conscients du contexte financier actuel difficile d'une part et tirant les leçons des déséquilibres financiers précédents d'autre part, les centres sociaux ont la volonté de mener ces nouveaux projets sociaux en veillant à l'adéquation entre les actions et sa capacité financière. Ainsi, ces projets sociaux et familles 2023-2027 ont été élaborés avec les hypothèses suivantes :

- La condition de l'obtention de fonds complémentaires pour développer de nouvelles actions (numérique, seniors, développement durable, parentalité ») :
 - ✓ Mobilisation de dispositifs: type REAAP, fonds publics et territoire, Seniors et développement durable (Métropole) etc.
 - ✓ Réponse à des appels à projets sur les thématiques du projet (conférence des financeurs, Carsat, fondation de France, FDVA, AG2R, etc.)
 - ✓ Développement des actions d'auto-financement
- Un pilotage financier au plus près pour limiter au maximum les risques et prendre les décisions appropriées. Il faudra veiller à adapter le volume d'activités à nos capacités opérationnelles et financières.
- Un dialogue politique à prévoir avec la Mairie, la CAF, la Métropole en cours de projet en fonction de l'évolution du contexte
- Une mobilisation du CA sur la question des nouveaux modèles socio-économiques